

# Rapport annuel 2019

Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL





# Table des matières

---

**2** Les atouts positionnent le lait suisse

---

**4** Économie et politique

---

**7** Politique agricole

---

**9** Marketing

---

**12** Organisation du marché

---

**13** Marché et vente du lait

---

**14** Production laitière

---

**15** Transformation du lait

---

**16** Production fromagère

---

**17** Assemblée des délégués

---

**18** Journées régionales d'information

---

**19** Comité

---

**21** Rapport financier: comptes annuels 2019

---

**26** Membres de PSL

---

**27** Composition des organes

---

**28** Organigramme de PSL

---

**29** Documentation: chiffres clés

---

---

Contact et impressum

---

# Les atouts positionnent le lait suisse

Le Tapis vert, les signaux positifs du marché et la stabilité des prix ont marqué l'année 2019. La fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) a profité de ces conditions favorables pour optimiser son organisation interne et se préparer, au moyen de diverses mesures sur le marché, à relever les défis politiques à venir.

En 2019, PSL a parachevé sa réorganisation interne basée sur une analyse structurelle approfondie. La répartition des sièges au comité a été redéfinie pour la période administrative à venir. En outre, le comité a revu les règles concernant la répartition des rôles entre le comité directeur et le comité: le premier est ainsi rapproché des activités opérationnelles du siège de l'administration, ce qui lui permet de mieux préparer les dossiers à l'intention du second. Les modifications correspondantes du règlement ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée des délégués.

Outre les changements organisationnels internes, le projet de réorganisation s'est aussi focalisé sur l'optimisation constante du degré d'organisation. C'est ainsi qu'un nouveau membre a été accueilli lors de l'assemblée des délégués: l'association Mittellandmilch, qui renforce la position des fournisseurs directs d'Emmi et celle de toute la filière laitière.

«Le lait suisse est à la pointe au niveau international grâce à des standards de production uniques et à une image positive, reposant sur une tradition vivante.» La vision de PSL, définie en 2018, a constitué une année plus tard le cadre optimal pour la gestion stratégique de la défense professionnelle et du marketing générique.

## Le Tapis vert, un signe fort pour le marché

L'année 2019 s'est inscrite sous le signe du nouveau «standard sectoriel pour le lait durable suisse». Après que les producteurs de lait ont soumis cette proposition à la branche lors de la séance mémorable du 22 août 2018, ils l'ont présentée officiellement au Palais fédéral le 13 août 2019. Le Tapis vert est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Afin de répondre aux besoins du commerce de détail, PSL a créé la marque «swissmilk green», qui permet de distinguer les produits laitiers remplissant toutes les exigences du standard sectoriel. Fin 2019, PSL a transféré la marque à l'IP Lait. Maintenant que cette marque existe, il faut lui donner un sens pour les consommateurs. C'est pourquoi le département Marketing de PSL a axé sa campagne générique en faveur du lait sur cette nouvelle norme de durabilité. Les premiers produits «swissmilk green» sont dans le commerce.

PSL veut également montrer aux producteurs de lait l'importance du nouveau standard de production. Le Forum du lait PSL s'est penché sur la question «les atouts rapportent-ils plus?». En présence de 200 décideurs de l'économie laitière suisse et d'orateurs de renom du pays et d'ailleurs, il a été démontré que le Tapis vert, en comparaison internationale, joue un rôle de modèle et qu'il s'agit du seul standard de



La marque «swissmilk green» permet de distinguer les produits qui remplissent les exigences du «standard sectoriel pour le lait durable suisse».

durabilité au monde à rémunérer les producteurs à raison de 3 centimes par kilo de lait A.

La mise en œuvre de ce supplément de durabilité a bien fonctionné dès le départ. Durant les premiers mois, quelque 8000 producteurs remplissant les conditions du standard se sont inscrits. De plus, pratiquement tous les acheteurs de premier niveau jouent le jeu et paient le supplément. Ceci est rendu possible par le fait que la durabilité a conduit à une hausse des prix dans le commerce de détail. Il avait été convenu que le lait de centrale transformé en fromage aurait également droit au supplément et que les prix à la consommation de ces fromages devraient être revus à la hausse. En 2020, cet objectif reste à l'ordre du jour.

## Des prix à la production stables

Le volume de lait a diminué de 1,6 % en 2019. En raison du recul de la production de beurre, les stocks étaient pratiquement épuisés à la fin de l'année. Cette situation réjouissante a permis de financer le fonds de régulation de l'IP Lait et d'interrompre le prélèvement de 0,9 ct./kg prévu à cet effet.

Ce contexte économique favorable et diverses mesures sur le marché ont permis de stabiliser le prix indicatif A au début de l'année et d'augmenter ce dernier à 71 ct./kg après l'introduction du supplément de durabilité. Il ressort de la surveillance du prix du lait de PSL que les prix à la production pour le lait de centrale ont augmenté de 0,9 centime en moyenne, et ce, malgré une part de lait A en recul.

Bien que la demande existe, la production de lait bio est actuellement supérieure au volume des ventes. Ce qui mène à un déclassement du lait de production biologique et à une prolongation du délai d'attente pour les exploitations en conversion.

### Engagement pour la santé des animaux

La santé des animaux est un important facteur de succès pour les exploitations laitières bien gérées. Mais les données sont encore trop peu nombreuses. C'est pourquoi PSL soutient un projet du Service sanitaire des veaux (SSV), qui vise à réduire l'usage d'antibiotiques.

PSL souhaite également que les différents efforts de promotion de la santé animale soient mieux coordonnés. Elle se rallie donc à l'initiative fédérale prévoyant la mise en place d'un centre de compétences en la matière. Ainsi, la fédération sera impliquée dans les premières phases d'élaboration des futurs programmes de promotion de la santé animale.

### Prête à relever les défis politiques

Depuis plus de deux ans déjà, PSL n'a cessé de faire valoir ses exigences concernant la nouvelle politique agricole. Elle a consacré de nombreuses séances de travail à cette thématique afin que les besoins des producteurs soient pris en compte par la nouvelle politique agricole.

Le nouveau Parlement, élu à l'automne 2019, est plus vert, plus jeune, plus féminin et plus citoyen. C'est ce même Parlement qui façonnera la nouvelle politique agricole de manière déterminante. Partant de ce constat, les producteurs de lait devront redoubler d'efforts pour atteindre une plus grande durabilité, une meilleure santé animale et une communication encore plus honnête. Avec son axe stratégique, PSL a anticipé

les attentes de la nouvelle politique agricole et des initiatives populaires «pour une eau potable propre» et «pour une Suisse libre de pesticides de synthèse». En même temps, on sent clairement que la PA22+ est prise dans le carcan de ces deux initiatives et d'autres initiatives agricoles.

### Lait suisse et libre-échange

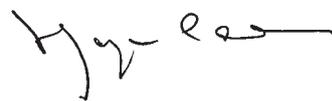
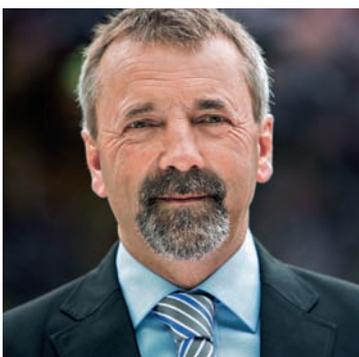
À chaque négociation précédant un accord de libre-échange, il apparaît clairement que les parties contractuelles sont intéressées à écouler leurs produits agricoles sur le marché suisse. Toutefois, la production indigène ne peut pas être mise en concurrence par des denrées agricoles importées qui répondent à des exigences moindres en matière de durabilité et de bien-être animal.

Par exemple, les producteurs suisses de lait ont renoncé complètement au fourrage contenant de l'huile de palme pour répondre aux attentes de la société. Or, l'accord de libre-échange conclu avec l'Indonésie octroie des concessions dans le domaine des importations de graisse de palme avec des exigences de durabilité faibles, surtout comparées aux attentes envers la production indigène.

Dans le cadre de l'accord partiellement négocié avec les États du Mercosur en 2019, la question de la reconnaissance mutuelle des appellations d'origine – pas encore réglée – est primordiale pour l'économie laitière. PSL surveillera la situation ici aussi et fera valoir ses revendications pour l'améliorer.



Hanspeter Kern  
Président de PSL



Stephan Hagenbuch  
Directeur de PSL



# Économie et politique

Le standard sectoriel pour le lait durable suisse s'est concrétisé en 2019: le prix indicatif A a été augmenté de 3 centimes à partir de septembre, et les premiers produits «swissmilk green» ont fait leur apparition dans les rayons en automne. Un accord de libre-échange avec les États du Mercosur se profile.

## Standard sectoriel pour le lait durable suisse

Projet mis sur pied en 2018 par la branche dans son ensemble au prix d'importants efforts, le standard sectoriel pour le lait durable suisse, ou Tapis vert, a bien occupé les producteurs de lait en 2019.

## Plus 3 centimes sur le lait de centrale A depuis septembre

Début avril, le comité de l'IP Lait a approuvé les propositions suivantes à l'intention de l'assemblée des délégués:

- Élaborer un règlement exposant les objectifs, le système de contrôle et les exigences aux niveaux de la production, de l'achat de premier échelon, de la transformation et de l'étiquetage.
- Fixer dans ce règlement le supplément de durabilité en faveur des producteurs d'un montant de 3 centimes pour le lait de centrale A, ce supplément devant être explicitement intégré au système du prix indicatif.
- Créer un logo et des mesures de marketing pour les produits conformes au standard sectoriel, ce logo pouvant être utilisé par les acteurs du marché à partir de l'été.
- Versement du supplément de durabilité à compter du 1<sup>er</sup> septembre, date coïncidant avec l'apparition en rayon des premiers produits arborant la marque.

Ces propositions ont été approuvées le 2 mai par les délégués de l'IP Lait, lesquels ont en outre décidé que le supplément devait aussi être versé pour le lait d'ensilage transformé en fromage. La majorité s'est prononcée en faveur d'une réglementation stricte. Les producteurs dont le lait est transformé en fromage destiné au marché indigène (p. ex. mozzarella ou fromage à raclette) devraient aussi toucher le supplément.

Fin 2019, 7521 producteurs de lait s'étaient inscrits au standard sectoriel et respectaient les exigences de production.

Les règlements et directives relatifs au standard sectoriel pour le lait durable suisse sont disponibles sur le site de l'IP Lait ([www.ip-lait.ch](http://www.ip-lait.ch)).

## Le Tapis vert aussi pour le lait de fromagerie

Le standard adopté par l'IP Lait ne s'applique officiellement qu'au lait de centrale. En début d'année, des discussions à ce sujet ont également eu lieu au sein d'interprofessions fromagères. En effet:

- Pour pouvoir vanter une valeur ajoutée par rapport à la concurrence étrangère, les exigences de production durable doivent s'appliquer à tout le lait suisse. Cela n'a pas de sens que le lait de fromagerie réponde à des exigences moins strictes.

- Le lait excédentaire transformé en produits de laiterie et la crème issus de fromageries doivent respecter le standard. Après une transition de quatre ans, tout le lait produit en Suisse devra être conforme au Tapis vert.

## Charte «swissmilk green»

Le 13 août 2019, le président de la fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL Hanspeter Kern et 40 autres représentants de l'économie laitière helvétique se sont réunis au Palais fédéral pour ratifier la charte relative au standard sectoriel pour le lait durable suisse. Ce document énonce les valeurs que l'économie laitière souhaite défendre aujourd'hui et demain, notamment: le bien-être animal, une part élevée de fourrages grossiers, une transformation durable du lait et une rétribution transparente des producteurs de lait pour leurs prestations en matière de durabilité. Les organisations signataires s'engagent aussi à aller plus loin par la suite et à assumer leurs responsabilités pour l'avenir.

Au «Café des Alpes» du Palais fédéral, les acteurs du marché et de la politique ont coutume de prendre d'importantes décisions. Ueli Maurer, président de la Confédération, était présent pour cette occasion et a félicité la branche laitière pour ce grand pas en avant.



Le président de PSL Hanspeter Kern, les conseillers Fédéraux Ueli Maurer et Guy Parmelin et le président de l'IP Lait et conseiller aux États Peter Hegglin lèvent leur verre à l'occasion du lancement de la marque «swissmilk green» et du standard sectoriel pour le lait durable suisse.

Les consommateurs suisses doivent prendre conscience du niveau élevé de ce standard. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la marque commune «swissmilk green» permet de distinguer les produits qui répondent aux exigences du Tapis vert. Afin d'assurer rapidement à la marque un bon niveau de notoriété,

PSL l'a intégrée dès septembre à sa campagne de marketing générique en faveur du lait suisse.

Un premier pas a été effectué, qui devra être suivi d'une mise en œuvre conséquente afin que le marché rétribue lui aussi les atouts du lait suisse à leur juste valeur.

### Forum du lait: les atouts du lait suisse rapportent-ils plus?

Le 20 septembre, en collaboration avec aaremilch AG, PSL a tenu le Forum du lait sur le thème «Se différencier dans le contexte de la concurrence mondiale: les atouts du lait suisse rapportent-ils plus?». Le Forum du lait permet aux acteurs de la branche laitière dans son ensemble de se réunir pour échanger. La position des producteurs de lait et l'amélioration de leurs conditions y occupent une place centrale. Quelque 200 représentants de la branche ont été informés des dernières actualités relatives au standard sectoriel pour le lait durable suisse.

Intervenants du Forum du lait:

- Hiltrud Nieberg, professeure et directrice du Thünen Institut à Braunschweig
- Peter Hegglin, conseiller aux États et président de l'IP Lait
- Adrian Aebi, vice-directeur de l'OFAG
- Lukas Barth, responsable de l'achat du lait chez ELSA
- Roland Frefel, responsable Category Management, Coop Berne
- Hansueli Jungen, producteur de lait et vice-président d'aaremilch AG

### Un développement nécessaire

«Le chemin qui a mené au Tapis vert a été semé d'embûches», a déclaré Peter Hegglin, fier de pouvoir présenter, en tant que représentant de la branche laitière, la charte signée par plus de 40 organisations. Ces signatures sont la garantie que tous les acteurs du marché sont prêts à assumer leurs responsabilités.

Saluant elle aussi cette approche commune, la professeure allemande Hiltrud Nieberg a appelé la branche à «continuer à avancer de concert et à rester aux commandes». Il s'agit là de la seule voie possible vers la réussite sans que certains acteurs n'en fassent les frais. L'état des lieux des efforts internationaux en matière de durabilité montre que la Suisse est sur la bonne voie, mais qu'elle n'est pas seule. Les choses bougent à l'étranger aussi. Il sera donc indispensable de continuer à développer le standard.



Peter Hegglin, président de l'IP Lait, présente fièrement la charte pour le lait suisse, signée par plus de 40 organisations.

### De l'importance d'une bonne communication

Lors des négociations, il a été longtemps difficile de savoir si les atouts du Tapis vert pouvaient générer une plus-value sur le marché. Roland Frefel de Coop et Lukas Barth d'ELSA/Migros ont confirmé que «les consommateurs sont disposés à payer plus cher pour avoir la garantie d'une production durable sous tous les aspects». Encore faut-il à présent que tous investissent dans la communication sur le contenu du Tapis vert. Dans cette optique, Swissmilk a intégré la marque «swissmilk green» à sa campagne marketing actuelle.

### Le Tapis vert érigé en exemple

Adrian Aebi, de l'Office fédéral de l'agriculture, a salué le nouveau standard et la collaboration au sein de la branche et a expliqué que «la politique agricole intervient lorsque le marché ne permet que peu ou pas de création de valeur ajoutée là où la Confédération le juge souhaitable». En encourageant les stratégies sur la valeur ajoutée, la Confédération attend une telle coopération au sein d'autres branches et va les inciter à suivre la voie prise par le lait.

### Le Tapis vert est le visage de la production laitière suisse

Les producteurs de lait le savent: les consommateurs veulent du lait et des produits laitiers issus d'une production durable. «Les producteurs suisses de lait veulent fournir leur part d'efforts pour satisfaire cette attente, mais dépendent en contrepartie d'une rétribution convenable», a affirmé Hansueli Jungen, producteur de lait de Wimmis, tout en signifiant que les producteurs n'ont plus guère de marge de manœuvre. Les exigences supplémentaires imposées à la production devront être rémunérées équitablement.

### Prix des veaux maigres

Depuis 2017, sous la houlette de l'Union suisse des paysans, les exploitations de naissance – représentées par la CTEBS et par PSL –, les marchands de bétail et les engraisseurs publient ensemble un prix indicatif pour les veaux maigres. PSL a commencé à relever les prix réalisés sur le marché la même année. Nous avons ainsi constaté qu'en 2019, les prix obtenus par les annonceurs pour un veau maigre AA ou A étaient respectivement supérieurs de 1.60 franc et de 0.80 franc, en moyenne, aux prix indicatifs.

L'écart entre prix effectifs et prix recommandés n'ayant cessé de se creuser depuis 2017 et aucun accord n'ayant pu être trouvé avec les marchands de bétail et les engraisseurs sur le prix à adopter, la CTEBS et PSL ont décidé de publier leurs propres recommandations à compter de janvier 2020. Il n'y a pas de prix unique au niveau le plus bas. En fixant des prix indicatifs AA et A au plus proche de la réalité, PSL estime fournir aux exploitations de naissance une référence correcte pour la vente de veaux maigres.

### Accords internationaux

Le 23 août 2019, les négociations en vue d'un accord de libre-échange avec les États du Mercosur ont été conclues en substance. L'accord n'était ni finalisé ni signé fin 2019.

PSL a tiré un bilan intermédiaire en automne:

- Les autres secteurs économiques bénéficient de concessions douanières importantes, correspondant à environ 180 millions de francs.
- L'accès au marché pour le fromage (990 tonnes) est quelque peu limité.
- Les concessions relatives à la viande ont peu d'effets concrets.
- Les concessions relatives au beurre (100 tonnes) sont synonymes de perte de parts de marché et constituent un précédent.
- Le concept de protection des dénominations d'origine AOP/IGP n'est pas efficace et n'est pas comparable au statu quo avec l'UE.
- L'agriculture n'est pas le souci principal des discussions.



# Politique agricole

La politique agricole 2022+ va poser des jalons pour l'avenir. Les producteurs de lait sont parvenus à faire entendre certaines de leurs revendications dans le cadre de la consultation, mais le chemin est encore long pour arriver à une PA 2022+ satisfaisante.

## Politique agricole 2022+: procédure de consultation

La production laitière en Suisse a été considérablement affaiblie par la Politique agricole 2014-17 et s'est retrouvée moins bien lotie que d'autres secteurs de production, alors qu'elle est particulièrement adaptée aux conditions locales et que le lait est le produit agricole le plus compétitif dans la zone européenne. Fin janvier 2019, PSL a publié une prise de position dans le cadre de la consultation relative à la PA 2022+ afin de corriger la situation.

## Plus forte pondération du travail

Les producteurs de lait sont favorables à ce que les paiements directs liés à la surface pèsent moins lourd dans la balance et que les contributions aux systèmes de production découlant des programmes SRPA, SST, PLVH et de santé animale soient augmentées. Ils jugent réjouissant que les fonds alloués aux paiements directs restent dans l'ensemble inchangés. Il faut maintenant faire en sorte que les contributions aux systèmes de production, nouvelles et existantes, compensent équitablement les prestations fournies par les producteurs de lait dans le cadre de ces programmes. Ces derniers estiment qu'il est urgent de corriger la situation actuelle.

## Ne rien changer aux suppléments laitiers

PSL rejette la réduction du supplément pour le lait transformé en fromage proposée par le Conseil fédéral. Cette réduction entraînerait une baisse de deux centimes du prix du lait sur l'ensemble de la production suisse, ce qui équivaudrait à une destruction de valeur ajoutée de 70 millions de francs.

PSL rejette aussi la proposition visant l'octroi du supplément de non-ensilage même si le lait n'est pas transformé en fromage au lait cru. Il résulterait de cet octroi des incitations contre-productives sur le marché avec un risque de gonflement de l'offre pour laquelle il n'y a pas de demande.

## Promotion des fourrages grossiers suisses

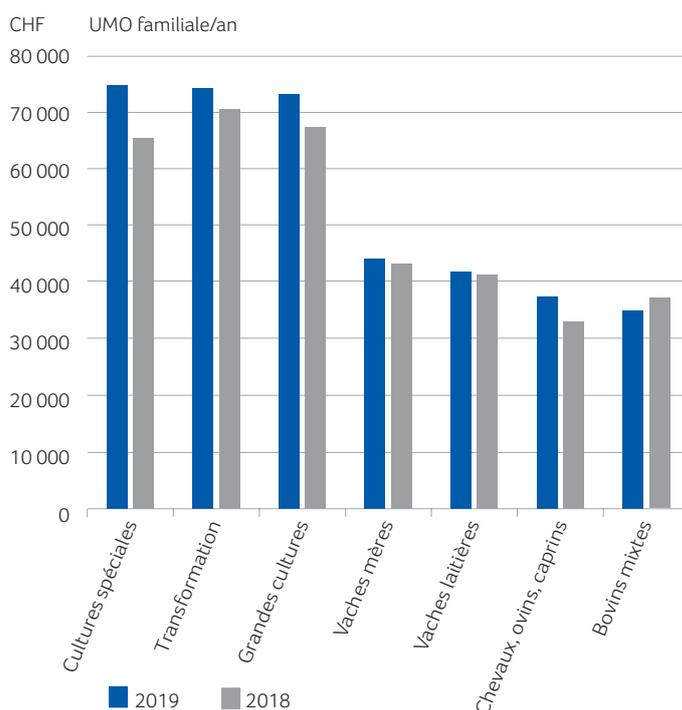
Avec sa nouvelle politique agricole, le Conseil fédéral souhaite renforcer les atouts de l'agriculture suisse. L'un des principaux points forts de celle-ci est la disponibilité et l'utilisation de fourrages grossiers indigènes. Les producteurs de lait s'étonnent que cet atout ne soit pas renforcé alors qu'il s'agit d'un argument majeur pour se distinguer de l'étranger. Ils exigent par conséquent que cet aspect soit mis en valeur, par exemple dans le programme PLVH.

## Enveloppe budgétaire inchangée

PSL juge positifs les éléments suivants: l'enveloppe financière (2022-2025) destinée à l'agriculture dans son ensemble reste au niveau actuel; le contrôle du lait relève à nouveau directement de l'agriculture; la nouvelle orientation de la promotion des ventes est conservée; et les prestations de prévoyance en faveur de la main d'œuvre familiale sont globalement améliorées.

PSL soutient le durcissement des exigences de formation pour l'obtention des paiements directs et attend du Conseil fédéral qu'il définisse des objectifs concrets quant au rôle de la Confédération dans la numérisation de l'agriculture, en vue d'une simplification administrative.

## Revenu du travail agricole suisse



Revenu du travail: cultures spéciales, transformation et grandes cultures s'en sortent beaucoup mieux que l'élevage. Bien que la production de lait soit parfaitement adaptée aux conditions géographiques du pays, cet avantage ne se répercute généralement ni sur le résultat économique ni sur le revenu. C'est pourquoi la définition des grands axes de la PA 2022+ est déterminante.

Données: Agroscope

### Politique agricole 2022+: rapport sur la consultation

Le 21 août 2019, le Conseil fédéral a publié son rapport sur la consultation relative à la PA 2022+. Le rapport appuie quelques revendications essentielles des producteurs de lait, qui devraient être intégrées dans la PA:

- Contributions au système de production: PSL tient à ce que le renforcement des contributions au système de production fasse partie des priorités, ce que le rapport confirme. Les modalités restent cependant floues.
- Les nouveaux bénéficiaires de paiements directs devront répondre à des exigences plus élevées en matière de formation, ce que PSL cautionne.
- Supplément pour le lait transformé en fromage: dans son rapport, le Conseil fédéral renonce expressément à réduire le supplément pour le lait transformé en fromage.



Pendant la consultation, les producteurs de lait se sont opposés avec succès à la baisse du supplément pour le lait transformé en fromage.

- Prestations en faveur de la production indigène de viande: une autre revendication de PSL a été prise en compte, à savoir le maintien des prestations obligatoires en faveur de la production indigène dans l'octroi des contingents d'importation.
- Couverture sociale: pour PSL, il était important que la couverture sociale de la main d'œuvre familiale soit renforcée.
- Libre-échange: dans le cadre de la «Vue d'ensemble du développement à moyen terme de la politique agricole», les producteurs de lait avaient déjà demandé de ne pas créer de précédent en vue d'accords de libre-échange éventuels. C'est donc une bonne chose que ce sujet ne soit plus repris dans la PA. Les producteurs de lait pourront ainsi, lors de futures négociations, adapter leur position selon la situation.

### Pas de simplification administrative

Le rapport ne fait actuellement aucun cas de la simplification du travail administratif. Ce point devra être amélioré.

### Influence des initiatives agricoles

La PA 2022+ prévoit un train de mesures pouvant être interprété comme une réponse aux revendications de l'initiative sur l'eau potable. Cela concerne les exploitations laitières avec grandes cultures ou cultures spéciales. Les mesures doivent permettre de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dangereux et donc de protéger les eaux superficielles et les nappes souterraines. Selon le rapport de consultation, ces mesures ont été maintenues. L'agriculture doit pour sa part prendre d'autres mesures – pour le moment non définies – pour contribuer à atteindre les objectifs climatiques de la Suisse et réduire encore les pertes de substances nutritives. Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), de son côté, est chargé d'évaluer s'il faut émettre des directives pour réduire le recours aux produits phytosanitaires.

### Finances fédérales: un budget 2020 comparable

Pour la deuxième fois consécutive, le budget de la Confédération a été présenté au Parlement sans réductions en défaveur de l'économie laitière. PSL s'en réjouit.

### Prises de position 2019

Toutes les prises de position de PSL sont disponibles à l'adresse [www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/](http://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/):

- Politique agricole 2022+, 28 janvier 2019
- Modifications de l'ordonnance sur les importations agricoles, 3 mai 2019
- Ordonnance sur la protection de l'air (OPair), 20 mai 2019
- Ordonnance sur l'aide aux services de santé animale, 20 mai 2019
- Révision du droit des denrées alimentaires, 22 août 2019

# Marketing

Provenance, santé, plaisir: les trois axes de la stratégie marketing et de la communication 2018+ ont également défini les activités de Swissmilk en 2019, notamment avec «swissmilk green» (provenance), la course à pied comme élément de communication (santé) et le plus grand recueil de recettes en ligne de Suisse (plaisir).

Logo, mesures publicitaires, site internet, études de marché au POS, soutien au lancement: le Marketing a été mis à contribution dans bien des domaines concernant l'introduction de «swissmilk green». La marque du Tapis vert a été présentée lors d'une conférence de presse au Palais fédéral le 13 août dernier. L'inauguration par le président de la Confédération Ueli Maurer et d'importants représentants du secteur laitier a été un moment fort. Au final, le «départ» officiel a été fixé au 1<sup>er</sup> septembre. À partir de l'été, les préparatifs et l'encadrement de «swissmilk green» ont revêtu une grande importance. La durabilité dans la production laitière est traitée dans la partie «provenance» de la stratégie marketing 2018+.

## Logo soigneusement étudié

La tâche principale qui incombe à Swissmilk est d'assurer le positionnement fort de «swissmilk green» auprès des consommateurs. Pour ce faire, une identité graphique a dû être créée. Parmi plus d'une douzaine d'ébauches, un logo à trois composantes chromatiques a été choisi: rouge pour le Swissness, blanc pour le lait et vert pour la durabilité. Cette sélection, opérée par l'IP Lait, a été étayée par les résultats d'enquêtes auprès des consommateurs menées par Swissmilk Études de marché. Le logo comprend cinq pictogrammes, qui représentent les domaines d'exigences couverts par le standard sectoriel. En matière de publicité, «swissmilk green» a été intégrée aux réalisations publicitaires au cours du second semestre 2019. C'est ainsi que des spots éprouvés (p. ex. «clean») ont été retravaillés pour intégrer le logo. L'équipe de rédaction s'est également demandé comment relayer jusqu'au consommateur final l'essence du nouveau standard sectoriel de durabilité: sur la page [www.swissmilk.ch/green](http://www.swissmilk.ch/green), elle a publié des contenus destinés à être la source principale d'information pour les consommateurs.



Le logo de swissmilk green marie Swissness (rouge), lait (blanc) et durabilité (vert).

Le contrôle de la mise en œuvre et de la notoriété de «swissmilk green», aux POS et par sondages, relève également de la responsabilité de Swissmilk Études de marché.



Les cinq pictogrammes illustrent les domaines d'exigences de swissmilk green: bien-être animal, affouragement, biodiversité, climat/énergie et formation/social.



Charles & Lovely: La campagne avec Charles Nguela a apporté un peu plus d'humour à l'univers de Lovely, où la vache peut continuer d'être une vache.

### Lovely et Charles bien acceptés

Au printemps 2019, une nouvelle campagne générique en faveur du lait et des produits laitiers suisses a été lancée, dans laquelle l'humoriste Charles Nguela trouvait la vache Lovely dans son frigo. L'accueil du public a été très positif. L'indicateur majeur «acceptation» l'a bien montré: quelque 82 % des sondés se sont sentis interpellés par le spot (45 % se sont sentis interpellés, 37 % très interpellés).

### Le lait chocolaté, boisson de récupération pour les courses urbaines

En Suisse, la course à pied connaît un essor fulgurant, et les manifestations sportives principales du pays enregistrent régulièrement de nouveaux records de fréquentation. Autres



Lors de courses populaires (ici à Genève), il s'agit de faire passer le message que le lait est une excellente boisson de récupération.

tendances: de plus en plus de femmes se lancent dans la course, et l'âge moyen des participants diminue. Fin 2018, des sondages ont montré qu'une grande partie des coureurs ne savaient pas que le lait (chocolaté) est une excellente boisson de récupération. C'est pourquoi en 2019, Swissmilk a accru son engagement relatif aux courses populaires. Engagement qui correspond à l'axe stratégique «santé». Swissmilk était partenaire de la course de la St-Sylvestre à Zurich, de la course de l'Escalade à Genève et de la course urbaine de Bâle. Quiconque terminait la course recevait une boisson protéinée à base de lait chocolaté, accompagnée de matériel d'information correspondant. Un stand complétait la mesure avec distribution de boissons lactées et concours. Dans la foulée, un partenariat a été conclu pour l'an prochain avec les 20 kilomètres de Lausanne. Autant de manifestations sportives en centres urbains qui permettent d'atteindre la population citadine, soit l'un des principaux groupes cibles.

## Une plus grande place pour les histoires

Le site internet de Swissmilk goûte au succès depuis de nombreuses années, et ce, principalement en raison de l'axe stratégique «plaisir»: l'immense majorité des utilisateurs naviguent à travers les recettes, souvent depuis leur téléphone portable, souvent en passant directement par Google, et le plus souvent sans passer par la page d'accueil de Swissmilk. Selon les mois, swissmilk.ch enregistre plus d'un million de visiteurs uniques et plus de deux millions de visites. Le nombre de visiteurs uniques n'a rien à envier aux autres sites suisses les plus populaires. Mais même un site internet bien établi doit être régulièrement rafraîchi s'il veut rester à jour. À l'été 2019, Swissmilk a fait l'objet d'un relaunch pour améliorer le design des célèbres recettes, créer plus d'espace pour le storytelling (avec des «histoires d'ici») et offrir de meilleures possibilités de partager ces histoires. Les sondages ont montré que les visiteurs trouvent le nouveau site moderne (76 % ont répondu «correspond» ou «correspond tout à fait») et clair (74 % ont donné les mêmes réponses).

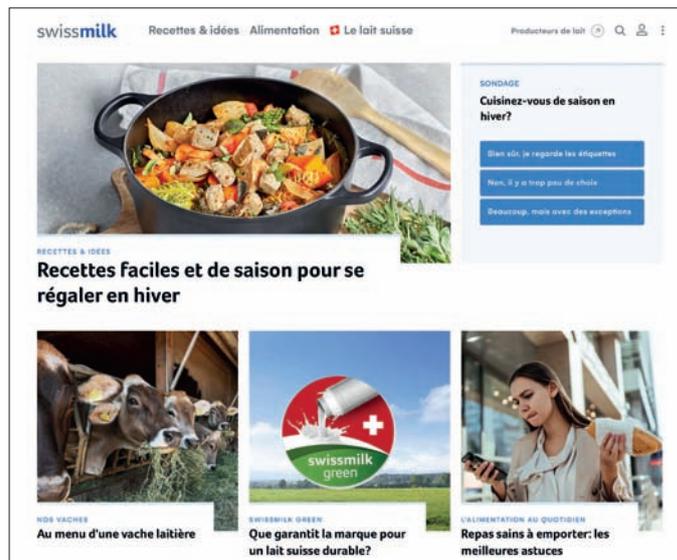
## Présence sur les réseaux sociaux distinguée

Les sujets liés au plaisir sont les plus traités aussi sur les réseaux sociaux. Les photos de recettes appétissantes assurent une grande portée et peuvent entraîner dans leur sillage des contenus traitant d'autres thématiques. À la fin 2019, Swissmilk a accueilli son 50 000<sup>e</sup> fan sur Facebook. Ce nombre a été atteint en moins de deux ans puisque Swissmilk ne s'est lancée à la conquête des réseaux sociaux qu'au printemps 2018. Plus de 40 000 abonnés suivent Swissmilk sur Instagram (comptes dans les deux langues et Chochdoch by Swissmilk). La présence de Swissmilk sur les réseaux sociaux a été reconnue lors du sommet de la Fédération internationale du lait (FIL) à Istanbul comme l'une des meilleures publicités laitières 2019 au monde.

Il est difficile de dresser une liste exhaustive des mesures de l'année 2019. L'accent est simplement mis sur les faits marquants et les innovations. Swissmilk diffuse également plusieurs fois par an, via divers canaux, des publiereportages adressés aux jeunes adultes ou aux familles. Cette série, qui décortique les «idées reçues», a été relookée. La gestion des enjeux, qui consiste notamment à identifier de manière précoce les tendances sociétales relatives au lait, reste une importante tâche du marketing générique. En ce qui concerne les manifestations, les stands tenus aux festivals les plus importants et la collaboration dans le cadre du partenariat initié en 2018 avec Allianz Cinema ont une nouvelle fois été un succès. La Journée du Lait Suisse au mois d'avril (en 2019, l'événement principal s'est tenu à Winterthour) est incontournable, tout comme la Journée du lait à la pause au mois de novembre dans les écoles.



La campagne de Swissmilk sur les réseaux sociaux a reçu une distinction internationale.



Le relaunch de www.swissmilk.ch offre une nouvelle interface plus intuitive et donne plus de place aux histoires.

## Perspectives 2020

Pour Swissmilk, l'année 2020 sera aussi placée sous les thèmes de la Provenance, du Plaisir et de la Santé. Au printemps, d'autres spots et affiches publicitaires seront lancés dans le cadre d'une campagne de notoriété en faveur de swissmilk green. Notre recueil de recettes en ligne intégrera des créations émanant de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales. Un partenariat avec l'UBS Kids Cup permettra d'approfondir la question de la santé avec les familles et les enfants. Un projet, sous le titre provisoire «Think.Eat.Enjoy», devrait permettre de mieux positionner ces aspects liés à la santé auprès des jeunes adultes. Sur les réseaux sociaux, plus de poids sera donné à YouTube. Très populaire auprès des jeunes, il fera l'objet d'une prospection plus proactive.

# Organisation du marché

Création des fonds de compensation du prix des matières premières et de régulation de l'IP Lait, introduction du nouveau supplément général pour le lait versé directement aux producteurs par la Confédération et augmentation du prix indicatif A de 3 centimes au 1<sup>er</sup> septembre ont été au menu en 2019. Le contrat-type et la segmentation ont continué de jouer un rôle important.

## Remplacement de la loi chocolatière: le bilan

Début 2019, les fonds de compensation du prix des matières premières et de régulation de l'IP Lait et le nouveau supplément général pour le lait de 4.5 centimes versé directement aux producteurs par la Confédération ont succédé à la loi chocolatière.

Le versement du nouveau supplément par l'OFAG et TSM ainsi que l'organisation des fonds par la branche fonctionnent bien. Le bilan du point de vue du prix du lait est par contre mauvais. En mars, PSL a protesté contre les baisses du prix du lait et dénoncé les ventes insuffisantes des transformateurs à l'industrie alimentaire.

En raison des faibles livraisons de lait, le fonds de régulation a atteint son plafond de 10 millions de francs en été déjà. Le prélèvement des contributions a donc été suspendu en septembre. Selon le type de valorisation (seul le lait non transformé en fromage est concerné), cela a conduit à une hausse de prix du lait pouvant aller jusqu'à 0.9 centime par kilo.

## Contrat-type et segmentation

Le contrat-type – de force obligatoire générale depuis janvier 2018 pour les achats de premier et deuxième échelons – reste très important sur le marché laitier suisse semi-ouvert. Il sert essentiellement à attribuer le lait aux différents segments en fonction du produit vendu. Cette répartition permet de différencier les prix en fonction des segments et d'optimiser ainsi la valeur ajoutée.

Des informations détaillées sur la segmentation sont disponibles sur: [www.ip-lait.ch](http://www.ip-lait.ch).

## Augmentation du prix indicatif A

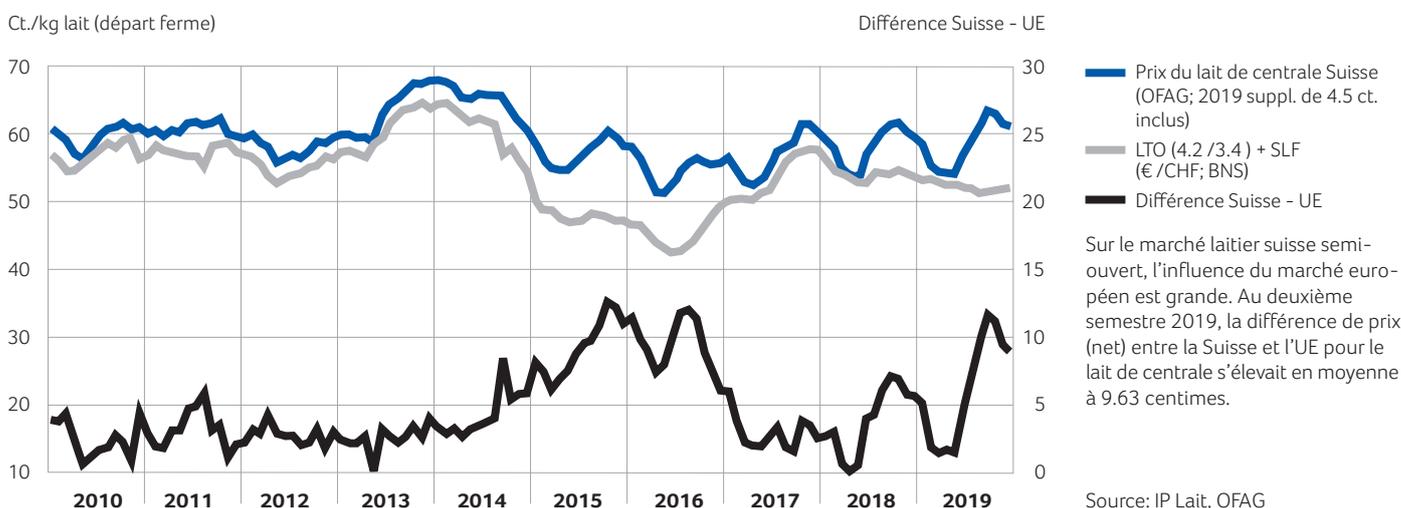
La stabilité du marché, l'évaluation prospective de celui-ci et les décisions de l'IP Lait relatives au standard sectoriel pour le lait durable suisse ont conduit à une augmentation du prix indicatif à 71 centimes au 1<sup>er</sup> septembre 2019. La mise en œuvre de cette hausse a posé d'importantes difficultés.

## Rappel des bases légales en vigueur

Les principaux outils de protection et de soutien prévus par la loi pour le marché suisse du lait sont:

- La protection douanière conforme à l'OMC, assortie de restrictions, pour le lait et les produits laitiers (sauf accord de libre-échange avec l'UE pour le fromage).
- Les suppléments pour le lait transformé en fromage, le lait de non-ensilage et le lait commercialisé.
- La promotion de la qualité par le contrôle du lait.
- Le soutien de la Confédération à la promotion des ventes et la force obligatoire générale pour les contributions des producteurs.
- Les prescriptions générales concernant les contrats d'achat de lait.
- L'obligation d'enregistrer et d'établir des rapports.
- La recherche sur les cultures fromagères et l'assurance qualité du lait.

## Prix du lait de centrale Suisse et UE (LTO)



# Marché et vente du lait

En 2019, le lait de centrale a rapporté 0.87 centime de plus qu'en 2018. Du fait de la baisse de la production laitière, on a exporté moins de produits de régulation. Les tendances ont été stables pour le lait de fromagerie. Quant au lait de centrale bio, la forte croissance de la production a mis ses prix sous pression.

## Lait de centrale: légère hausse de prix

Le prix standardisé producteur (PSP) calculé par PSL pour une quantité annuelle de 180 000 kilos s'est élevé à 57.13 centimes (moyenne sur 12 mois), supplément de 4.5 centimes compris, enregistrant une légère hausse de 0.87 centime par rapport à 2018. Une progression insuffisante pour assurer une production laitière durable en Suisse.

De nombreux facteurs ont influencé les prix en 2019:

- Avec l'introduction du Tapis vert, l'IP Lait a augmenté le prix indicatif A de 3 centimes au 1<sup>er</sup> septembre. À partir de septembre 2019, le PSP était supérieur d'au moins 2.0 centimes à celui de l'année précédente.
- Au deuxième semestre, la part de lait A a été nettement inférieure à celle de 2018 (juil., août, sept., déc. -5 à -7 %; oct. et nov. -12 %). Au total, la part de lait de centrale A s'est élevée à 72 % (-4 % par rapport à 2018).
- Le taux de change entre le franc et l'euro, de 1.11 franc (-0.04 CHF par rapport à 2018), a connu une évolution légèrement négative.
- Les prix à la production dans l'UE ont atteint en moyenne 33.5 centimes d'euro (-0.4 ct. par rapport à 2018).
- Dans l'UE, l'écart de prix entre la matière grasse et la protéine du lait s'est réduit du fait d'une baisse du prix de la matière grasse et d'une hausse constante du prix de la protéine quelques mois après la libération des stocks d'intervention de poudre de lait.
- Par rapport à 2018, les livraisons de lait ont reculé de 1,6 % et n'avaient pas été aussi faibles depuis 2007.
- Le marché du beurre est équilibré. Seules de petites quan-

tités ont été exportées. Un peu de beurre a toutefois été importé à la fin de l'année, ce qui aurait pu être évité avec une meilleure planification et un prix du lait plus élevé.

- La consommation indigène a légèrement reculé pour s'établir à 361 kilos (-1 kg) par habitant.

## Évolution opposée pour le lait de centrale bio

La demande ne suit pas l'augmentation de l'offre de lait de centrale bio, dont le PSP s'élevait à la fin de l'année à 81.1 centimes (-1.0 centime par rapport à 2018). La pression sur les prix a augmenté vers la fin de l'année.

## Situation stable pour le lait de fromagerie

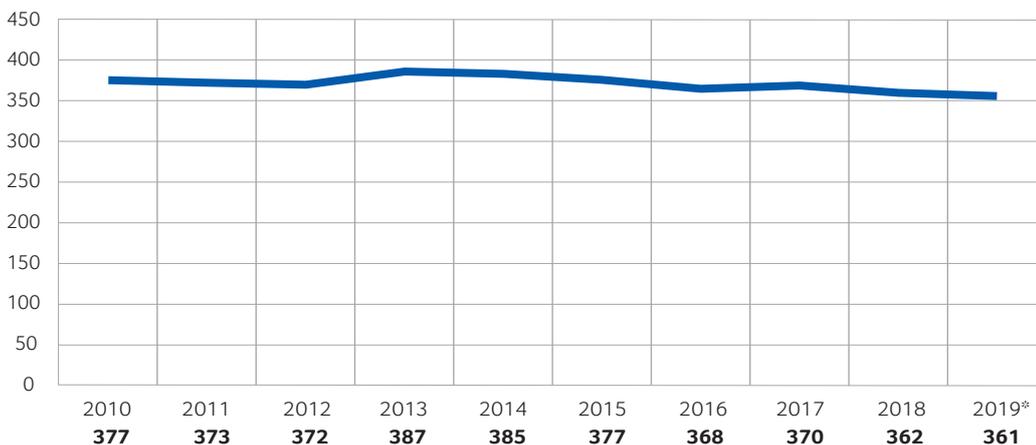
Les prix du lait sans ensilage sont restés stables en 2019. Franco fromagerie, le prix moyen, y compris supplément de 4.5 centimes, s'est élevé à 73.73 centimes (+0.19 ct. par rapport à 2018).

## Le commerce extérieur reste important

Au total, 792,8 millions d'équivalents-lait entier (ELE) ont été exportés (-12,9 millions par rapport à 2018) tandis que 472,7 millions d'ELE ont été importés (+8,4 millions); la balance commerciale présente donc un excédent de 320,1 millions d'ELE (-21,3 millions d'ELE ou -6,2 %). Les exportations nettes représentaient 9,4 % de la production suisse de lait (2018: 9,9 %). Le volume d'exportation net du fromage a atteint 98,0 millions d'ELE (+1,7 million). Pour la première fois depuis la libéralisation réciproque du commerce de fromage entre la Suisse et l'UE, les exportations ont progressé davantage que les importations. Si l'on convertit les chiffres en énergie, la Suisse a exporté légèrement plus de lait sous forme de denrées alimentaires transformées que sous forme de fromage.

## Consommation globale de lait et de produits laitiers en Suisse

kilos par habitant et par année



### Méthode de calcul:

- + Lait de vache commercialisé
- exportations de lait et de produits laitiers
- + importations de lait et de produits laitiers
- ± fluctuations des stocks de beurre et de fromage
- ÷ la population résidente

\* Données provisoires

■ Consommation par habitant (kg/année)

Source: PSL

# Production laitière

En 2019, 19 048 exploitations ont produit 3 399 271 tonnes de lait, soit une baisse de 1,6 % par rapport à 2018. Le recul est moins marqué pour le lait produit sans ensilage que pour le lait issu d'exploitations pratiquant celui-ci. La production de lait bio s'est quant à elle accrue.

## Recul de la production

En 2019, les producteurs de lait ont livré 3 399 271 tonnes de lait aux centrales et aux fromageries, soit une baisse de 55 164 tonnes ou de 1,6 % par rapport à 2018. La production n'avait jamais été aussi basse depuis 2007.

Le nombre d'exploitations a reculé de 520 unités (-2,7 %) pour s'établir à 19 048 (-643 unités ou -3,2 %).

Voici quelques points qu'il convient de relever:

- La production était inférieure à 2018 sur presque toute l'année. La seule exception est le mois de juin, avec une hausse de 0,6 %.
- Quelque 1 114 170 tonnes de lait (32,8 % de la production) ont été issues d'exploitations produisant sans ensilage. 2 285 102 tonnes ont été produites par des exploitations avec ensilage. Le recul est moins prononcé pour la production de lait sans ensilage (-11 586 t ou -1,04 %) que celle de lait avec ensilage (-43 578 t ou -1,88 %).
- La production de lait bio a augmenté. 258 445 tonnes de lait étaient issues d'exploitations bio (+11 362 t ou +4,9 %). La part de lait bio a atteint 7,6 % de la production (contre 7,0 % en 2018).
- La quantité moyenne de lait livré par exploitation s'est montée à 172 699 kilos, soit une augmentation de 1933 kilos (+1,2 %).

- Le nombre total de vaches sur les exploitations laitières était de 515 943, un recul de 6780 têtes (-1,3 %).
- Les quantités livrées par vache se montaient à 6375 kilos, soit une baisse de 14 kilos (-0,2 %).

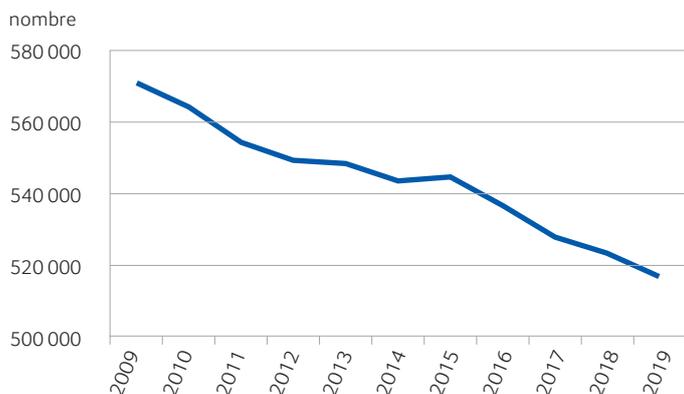
## Le nombre de grandes exploitations augmente

Les 13,5 % des exploitations (2018: 12,8 %) produisent plus de 300 000 kilos de lait. Ces 2570 exploitations (+62 par rapport à 2018) livrent aux transformateurs 37,4 % (2018: 36,3 %) de tout le lait commercialisé. Le nombre d'exploitations produisant plus d'un million de kilos est passé de 67 à 69.

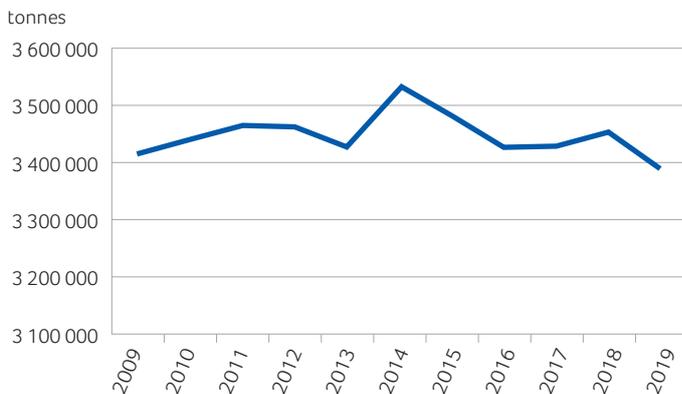
2370 exploitations (-54 ou -2,2 %) ont produit moins de 50 000 kilos de lait. S'élevant à 70 351 tonnes, leur production représente 2,1 % de la production totale.

C'est dans la catégorie 50 000 à 100 000 kilos que le nombre d'exploitations a le plus fortement diminué, soit de 4,7 %.

## Vaches productrices de lait commercialisé 2009 – 2019



## Production de lait commercialisé 2009 – 2019



# Transformation du lait

Le fromage est le principal produit de l'économie laitière suisse, et de loin. Si la production de beurre devait continuer à diminuer, c'est l'approvisionnement en produit indigène qui serait menacé, dans un segment à forte valeur ajoutée. Entre trop et trop peu, l'équilibre est difficile à trouver.

## Le fromage, principal produit

Sur les 3 399 271 tonnes de lait produites, 44,5 % ont été transformés en fromage. Par rapport à 2018, 19,7 millions d'équivalents-lait (EL) de plus (+1,3 %) ont servi à la production fromagère. La quantité de fromage élaboré (hors séré) a progressé presque autant (+1,4 %) que le volume de lait transformé en fromage. Cela signifie qu'on a produit des fromages aux teneurs comparables.

Au deuxième rang des produits de l'économie laitière se trouve le beurre, qui représente 15,4 % (-3,4 % par rapport à 2018) du lait transformé. Il est suivi par le lait de consommation avec 11,0 % (-0,4 %), les conserves de lait avec 10,5 % (-6,1 %) et la crème de consommation avec 8,1 % (-1,2 %).

Ont été produites au total en 2019 (cf. pages 33 à 35):

- 429 661 t de lait de consommation (-1,9 %)
- 220 224 t de produits au lait écrémé (-9,8 %)
- 195 114 t de fromage, séré compris (+2,0 %)
- 146 640 t de yogourt (+0,5 %)
- 92 030 t de spécialités lactées (+1,2 %)
- 66 730 t de crème de consommation (-1,3 %)
- 55 170 t de poudre de lait et de lait condensé (+3,2 %)
- 44 178 t de beurre (-3,9 %)

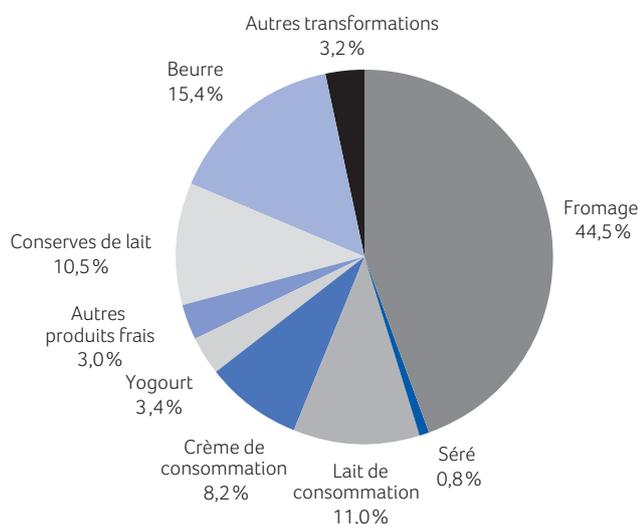
## Plus de fromage, moins de lait de consommation

La comparaison sur cinq ans révèle des évolutions intéressantes. La production laitière a été la plus élevée en 2014. En 2019, ce sont 141 millions de kilos ou 4,0 % de moins qui ont été produits par rapport à cette année record. Malgré cette forte baisse de production, certains produits affichent une croissance. Quelque 31,6 millions de kilos de lait de plus ont été transformés en fromage (+2,1 %) et 2,4 millions de plus en séré (+9,4 %). Par rapport à 2014, le yogourt enregistre une croissance de 1,4 million de kilos (+1,2 %).

Le recul du lait de consommation a un effet négatif sur la valeur ajoutée des producteurs de lait. Il atteint près de 32,2 millions de kilos et est presque compensé par la croissance du segment fromager.

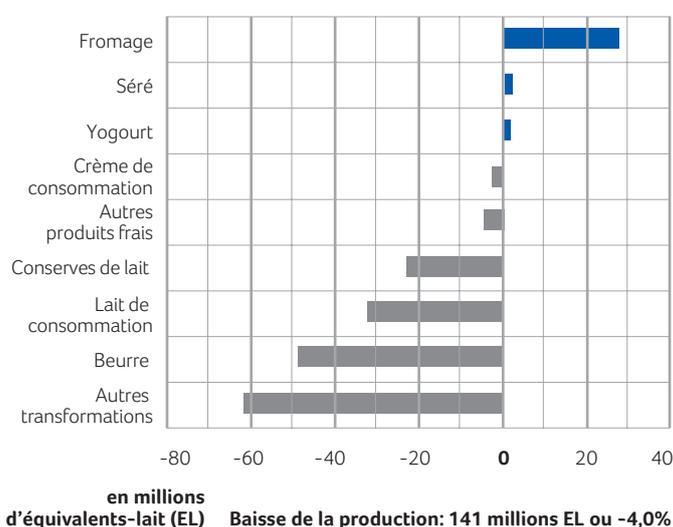
La transformation a surtout diminué pour les produits exportés à valeur ajoutée moindre. Quelque 48,5 millions de kilos de lait de moins (-8,5 %) ont été transformés en beurre et 86,2 millions de kilos (-15,6 %) de moins en poudre de lait, poudre de lait spéciale et concentrés de protéine lactique (conserves de lait et autres valorisations).

### Transformation du lait 2019



Source: TSM Fiduciaire Sàrl

### Transformation du lait: variation entre 2014 et 2019



# Production fromagère

En 2019, les fromagers suisses ont fabriqué 195 114 tonnes de fromage au total. Ce sont 3793 tonnes ou 2,0 % de plus que l'année précédente. Le Gruyère AOP était le fromage le plus produit, suivi de la mozzarella, du séré, de l'Emmentaler AOP et du Raclette Suisse®.

## Cinq variétés totalisent la moitié de la production

En 2019, le Gruyère AOP a confirmé sa position de leader de la production fromagère suisse, toujours suivi de la mozzarella. Le séré, l'Emmentaler AOP et le Raclette Suisse® complétaient le Top 5. Ensemble, ces cinq variétés représentent 52,6 % (-0,6 par rapport à 2018) de la production 2019. La part des deux principales variétés à base de lait cru (le Gruyère AOP et l'Emmentaler AOP) s'élève à 23,7 % (-0,7 par rapport à 2018) (voir aussi page 35).

## Une évolution variable

La production de Gruyère AOP a augmenté pour atteindre 29 818 tonnes (+532 t ou +1,8 %). Avec 23 322 tonnes (-46 t ou -0,2 %), la production de mozzarella est restée quasi identique à celle de l'année précédente. Enregistrant une hausse de production de 1296 tonnes, le séré, avec ses 17 487 tonnes (+8,0 %), s'est placé pour la première fois en troisième position du classement.

La production d'Emmentaler AOP a été diminuée de 1449 tonnes pour s'établir à 16 332 tonnes (-8,1 %) – cela aussi pour permettre d'atteindre le volume de stock visé. La part d'Emmentaler AOP exportée était de 67,4 %. Les quantités exportées étaient presque les mêmes qu'en 2018 (+0,5 %). La consommation indigène de produits de table a reculé de 5,9 %.

S'agissant du Raclette Suisse®, la production a connu une reprise en 2019, affichant 15 693 tonnes (+444 t ou +2,9 %). Les exportations (+807 t ou +37,2 %) sont responsables de cette hausse. La consommation intérieure a pour sa part légèrement reculé (-363 t ou -2,8 %).

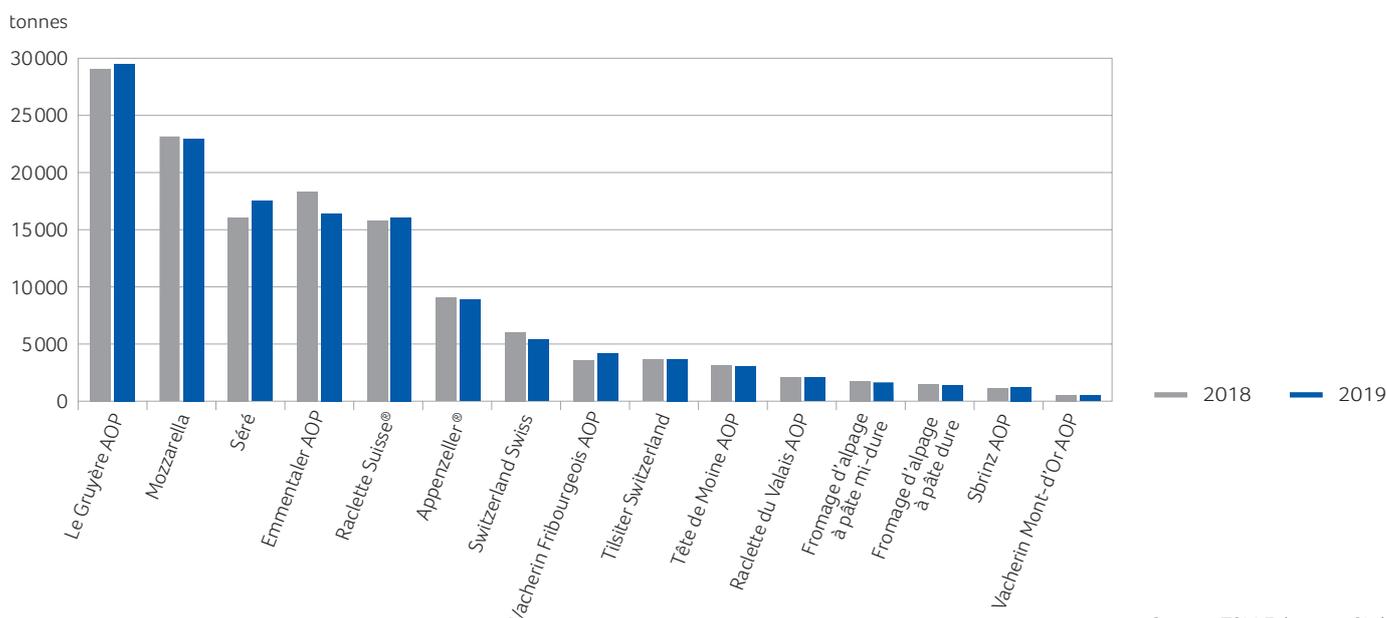
Au total, 8601 tonnes d'Appenzeller® ont été produites (-67 t ou -0,8 %). La production de Switzerland Swiss enregistre un nouveau recul. On a produit 6064 tonnes (-199 t ou -3,2 %) de ce fromage à gros trous principalement destiné à l'exportation.

Pour les autres spécialités fromagères, le bilan de la production est contrasté. Le Vacherin Fribourgeois AOP a affiché une nette hausse de 7 %. Les volumes de production du Tilsiter Switzerland, de la Tête de Moine AOP, du Raclette du Valais AOP et du fromage d'alpage n'ont pratiquement pas évolué. Le bilan est positif pour le Sbrinz AOP (+2,1 %), mais négatif pour le Vacherin Mont-d'Or AOP (-4,0 %).

Toutes ces variétés examinées plus en détail ici représentaient 68,7 % de la production fromagère suisse (-1,0 % par rapport à 2018), leur production affichant une hausse de 0,5 %. Pour les autres fromages, séré compris, la croissance de la production était de 5,5 %.

Les fromages pur chèvre et pur brebis représentaient toujours 0,8 % de la production fromagère helvétique.

## Production de variétés fromagères en 2018 et en 2019



Source: TSM Fiduciaire Sàrl

# Assemblée des délégués

Révision des statuts, adoption des objets statutaires, élections et informations sur le marché du lait, la politique agricole et le marketing générique en faveur du lait ont été au cœur de l'assemblée des délégués ordinaire du 17 avril 2019.

## Fin de l'analyse organisationnelle

En adoptant les statuts révisés, les délégués ont achevé l'analyse de l'organisation démarrée en 2017. La révision prévoit le transfert de certaines tâches administratives du comité au comité directeur, ainsi qu'une meilleure répartition des rôles entre PSL et les organisations membres. Le comité tient désormais deux séances de moins par année, alors que le comité directeur se réunit au moins cinq fois par an.

## PSL compte un nouveau membre: Mittelland Milch

L'organisation Mittelland Milch est née en novembre 2018 de la fusion de l'OPU Berner Emmi-Milchlieferanten (OPU Bemo), de l'OPU Milchproduzenten Mittelland (OPU MIMO) et de l'OPU Milchproduzenten Zentral-, Nord- und Ostschweiz (OPU ZeNoOs). L'assemblée des délégués de PSL a approuvé l'affiliation de cette organisation, qui remplace les anciennes organisations membres Bemo et MPM. Ce changement au sein des membres a conduit à une réorganisation de la composition du comité de PSL.

## Élections

Lors des élections générales, les membres actuels qui se représentaient, le président et les deux vice-présidents du comité ont été réélus pour quatre ans. Urs Jenni (aaremilch), Daniel Vetterli (Thurgauer Milchproduzenten) et Remo Siegenthaler (Miba) ont été élus comme nouveaux membres du comité. Heribert Rudaz (aaremilch) et Marc Zeller (LRG) ont été élus comme suppléants. Andreas Schaad (aaremilch et BeBV) a été remercié pour son engagement.

## Décisions financières

Les délégués ont adopté les comptes annuels consolidés 2018 ainsi que les budgets 2019 et ont donné décharge aux organes.

Les délégués ont décidé que les organisations membres continueraient de prélever, par kilo de lait commercialisé par les producteurs affiliés, les contributions ci-après pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 30 avril 2020:

- Fonds de marketing: 0.525 centime\*
- Marketing générique pour le fromage suisse: 0.20 centime\*
- Financement de la défense professionnelle: 0.17 centime

\* Les contributions au Fonds de marketing de PSL et en faveur du marketing générique pour le fromage suisse bénéficient de la force obligatoire générale.

## Informations sur les sujets d'actualité

Les délégués ont reçu des informations concernant la politique agricole, le marché du lait et le marketing. Dans le cadre de la consultation relative à la PA22+, les revendications centrales de PSL sont, d'une part, que les paiements directs privilégient la reconnaissance du travail plutôt que de la surface et, d'autre part, que la situation liée aux suppléments pour le lait transformé en fromage et le non-ensilage soit stabilisée. PSL a réclamé une augmentation des prix à la production pour le second semestre. En prévision des décisions que l'IP Lait allait prendre début mai, les délégués ont mené une discussion approfondie sur la mise en œuvre du standard de la branche pour une production laitière suisse durable (le Tapis vert), qu'ils soutenaient clairement.

## Les 11 organisations membres de PSL



Graphique: SMP/PSL

L'assemblée des délégués de PSL a approuvé l'affiliation de Mittelland Milch, qui remplace les anciennes organisations membres Bemo et MPM. PSL compte dorénavant 11 membres (contre 12 auparavant). Le degré d'organisation des producteurs de lait a ainsi augmenté.

# Journées régionales d'information

Dans le cadre des journées régionales d'information organisées à Brunegg (AG), Thoun (BE), Kirchberg (SG) et Monthey (VS) entre le 4 et le 15 novembre 2019, environ 400 personnes sont venues s'informer sur les axes suivis par les producteurs sur le marché du lait ainsi qu'en matière de marketing en faveur du lait et de politique laitière.

Tenues chaque année dans les quatre régions de notre pays, les journées régionales d'information de la fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL sont un instrument précieux pour échanger directement avec les producteurs et les productrices de lait sur les actualités de la filière. Les sujets qui ont polarisé l'attention en automne étaient la situation sur le marché, le Tapis vert, la Politique agricole 2022+ et un sondage sur les robots de traite.

## Supplément pour le fromage à base de lait de centrale

De nombreux producteurs ont choisi de suivre le Tapis vert, le standard sectoriel pour le lait suisse durable. Deux tiers environ du lait de centrale proviennent déjà de producteurs inscrits, un succès en si peu de temps. Le système de contrôle basé sur bdlait.ch fonctionne et la campagne marketing de Swissmilk a pris un départ prometteur. Par ailleurs, la plupart des acheteurs de premier échelon versent un supplément de durabilité, qui oscille entre 0.5 et 3 centimes par kilo de lait de centrale A (en moyenne, 2.5 ct.). Le verre est donc au moins à moitié plein.

Les producteurs ne comprennent pourtant pas pourquoi le prix du fromage à base de lait de centrale (p. ex. le raclette) n'a pas encore augmenté dans les rayons. Les responsables de PSL ont précisé lors des Journées régionales d'information que ces fromages allaient aussi connaître une hausse de prix afin que le supplément de durabilité puisse être intégralement garanti à long terme pour tout le lait de centrale A. PSL continuera donc à scruter l'évolution des prix.

## Aiguillage de la politique agricole

Les données relatives aux revenus du travail montrent qu'en comparaison avec d'autres branches d'exploitation, la production laitière est toujours sous pression. D'où l'importance cruciale des conditions cadres de la nouvelle politique agricole, actuellement en cours d'élaboration.

PSL a fait savoir qu'elle réitère son exigence de base consistant à voir une partie des contributions rémunérer davantage le travail que les seules surfaces. Le nouveau système des contributions au système de production (promotion du bétail en fonction des catégories d'animaux, système SRPA à deux niveaux, PLVH+, mesures de santé animale) jouera un rôle déterminant à cet égard. La plupart de ces discussions sont en bonne voie. Cependant, PSL maintient ses exigences relatives aux PER (pas de limitation des UMOS dans le cadre des paiements directs, pas de limitation des UGBF/ha à 2,5) en ce qui concerne la révision du droit foncier rural jusqu'à ce que la situation soit éclaircie.

PSL surveille attentivement les modifications apportées à l'actuel et au prochain train d'ordonnances agricoles afin que celles-ci ne soient pas utilisées de manière déguisée pour créer un précédent dans la perspective de la PA 2022+.

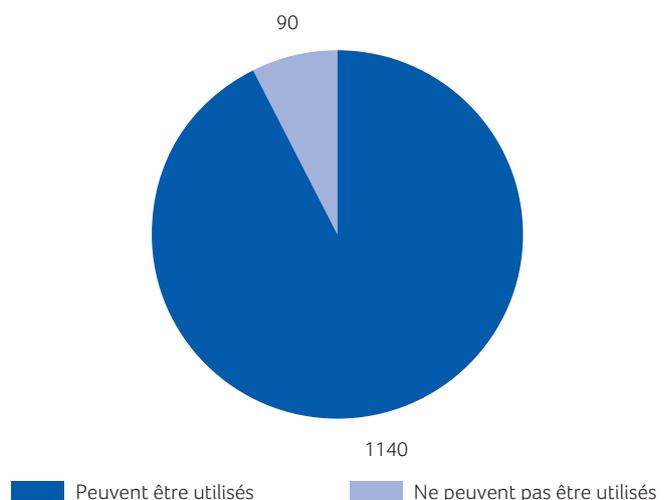
## Consommateurs et robots de traite

Un sondage représentatif de PSL sur les robots de traite a également rencontré un vif intérêt. Il ressort de cette enquête que 75 % des plus de 2000 consommateurs sondés attendent des grandes variétés fromagères suisses qu'elles soient produites dans le respect des valeurs traditionnelles.

Les producteurs de lait se réjouissent que sur ces 75 %, 94 % trouvent parfaitement compréhensible que les exploitations de production souhaitent se moderniser. Les technologies qui facilitent le travail, comme les robots de traite ou les installations automatisées d'affouragement, ne ternissent en aucun cas l'image des fromages de sortes suisses.

Les exigences des cahiers des charges AOP doivent naturellement être remplies et les systèmes de traite automatique (STA) ne doivent pas nuire à la fromageabilité du lait. Les STA ne doivent pas non plus avoir pour effet que les vaches laitières ne sortent plus au pâturage.

## Utilisation de systèmes de production automatisés dans la production laitière destinée aux fromages suisses traditionnels



Parmi les personnes estimant qu'il est important que les fromages de sortes suisses soient produits dans le respect des traditions, 94 % ne voient pas d'inconvénients dans la modernisation de la production par l'emploi de robots de traite et d'installations automatisées d'affouragement.

# Comité

Le comité de la fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL a tenu six séances ordinaires en 2019.

## 24 janvier: Prise de position sur la PA 2022+

- Le comité adopte la position de PSL concernant la PA 2022+. Les producteurs de lait sont favorables à une diminution des paiements directs liés à la surface et à une augmentation des contributions aux systèmes de production découlant des programmes SRPA, SST, PLVH et de santé animale. PSL réitère sa demande que ces contributions rémunèrent le travail effectif. La position de PSL est communiquée à l'Union suisse des paysans à titre d'information et déposée auprès de l'administration fédérale dans les délais. Le comité rejette catégoriquement la baisse envisagée du supplément pour le lait transformé en fromage.
- Le comité signifie à l'assemblée des délégués qu'il soutient la demande d'affiliation de Mittelland Milch à PSL en lieu et place de l'OP Bemo (Bernser Emmi Milchproduzenten Organisation) et de l'organisation Milchproduzenten Mittelland (MPM).
- Le comité prend acte des mesures prises à l'issue de l'analyse de l'organisation et les approuve. Après deux ans, cette analyse s'est officiellement achevée avec les décisions formelles de l'assemblée des délégués. Les modifications sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> mai 2019.



Les vaches suisses sont souvent dehors. Ce fait a occupé le comité en lien avec la politique (SRPA) et le marketing (le Tapis vert).

## 13 mars: Marché laitier / préparation de l'AD

- Le comité prend connaissance de l'état des travaux concernant la mise en œuvre de la solution de remplacement de la loi chocolatière. Il est satisfait que le versement du nouveau supplément par l'OFAG et TSM ainsi que l'organisation des fonds par la branche fonctionnent bien. Par contre, le comité est déçu par le résultat des ventes des transformateurs dans les canaux correspondants. Les prix du lait de centrale ont été mis inutilement sous pression.

- Le comité prépare les décisions soumises à l'assemblée des délégués (AD) du printemps. Il décide de proposer aux délégués d'approuver les comptes 2018 et le rapport annuel 2018.
- Stephan Schneider a été élu responsable du département Finances, personnel et services centraux, ainsi que membre de la direction de PSL au 1<sup>er</sup> mai 2019.

## 16 mai: Perspectives du Tapis vert

- Le comité prend connaissance avec satisfaction des décisions de l'assemblée des délégués de l'Interprofession du lait concernant le Tapis vert, le standard sectoriel pour le lait durable suisse. De grands efforts sont encore nécessaires pour assurer une mise en œuvre qui voie les producteurs être rémunérés correctement. Le comité est convaincu, d'une part, que les arguments en faveur du Tapis vert seront largement acceptés par la filière et les consommateurs et, d'autre part, que le marché laitier international y est propice.
- En lien avec les importantes demandes liées au trafic de perfectionnement de poudre de lait, le comité encourage les acteurs de la filière et les exportateurs à assumer leurs responsabilités et à assurer la transparence. Il s'opposera avec véhémence au dumping des prix en défaveur des producteurs.
- Le comité prend connaissance directement du rapport définitif du projet de recherche sur la concurrence liée aux surfaces et à l'alimentation dans la production laitière (Feed Food Competition).
- Le comité approuve la prise de position sur l'ordonnance sur l'aide aux services de santé animale. Il approuve également la révision de l'ordonnance sur la protection de l'air.

## 27 juin: Marché laitier/santé animale

- Le comité prend connaissance de la situation générale du marché et se focalise spécialement sur la réduction de 0.9 ct/kg de la déduction sur le lait non transformé en fromage (fonds de régulation de l'IP Lait atteignant le plafond de 10 millions de francs) prévue pour septembre 2019.
- Lukas Perler, de l'OSAV, fournit au comité des informations de première main sur le projet relatif à la santé des animaux de rente. Le comité voit d'un bon œil la mise en place d'un centre de compétence consacré à cet aspect. Toutefois, le projet doit se faire avec le soutien de toutes les organisations d'élevage.

### 3 octobre: Le Tapis vert en revue

- Le comité prend connaissance de la situation du standard Tapis vert, qu'il faut tout d'abord imposer largement. Dans une deuxième phase à venir, il faudra viser à unifier les différentes normes de durabilité du marché. Les exigences de base devront particulièrement être étoffées dans les domaines de la biodiversité, du fourrage grossier suisse et des concentrés.
- Le contrat de transfert de la marque «swissmilk green» à l'IP Lait est approuvé. Les marques défensives restent propriété de PSL.



Le comité a réglé les modalités contractuelles du transfert de la marque n° 733 691 à l'IP Lait.

### 5 décembre: Budgets 2020 de PSL

- Le comité prend connaissance des activités prévues en 2020 et approuve les budgets partiels pour le marketing, le fonds de soutien et la fédération.
- Le comité ne comprend pas que Migros puisse importer du beurre en cette fin d'année sous prétexte d'une «pénurie de matière première». Pour autant que l'on planifie correctement et que l'on paie des prix raisonnables, il est possible de trouver le lait nécessaire à la fabrication des quantités de beurre souhaitées.
- Le comité décide d'adhérer à l'association «Santé des animaux de rente Suisse».
- Dans le cadre d'une présentation du train d'ordonnances agricoles, le comité prend connaissance des réflexions sur le versement direct des suppléments (lait transformé en fromage et non-ensilage) aux producteurs et ébauche les fondements de sa prise de position.

### Comité directeur

Les cinq membres du comité directeur se sont réunis deux fois après sa réorganisation en juillet suite à l'analyse de la structure de PSL. Ils ont notamment traité les questions concernant le personnel et les indemnités, la gestion des risques et les placements. Le comité directeur a été informé de la situation financière et a traité les objets relatifs à la fondation de prévoyance. Il s'est également penché sur les questions suivantes: adoption de la prise de position sur la révision de l'ordonnance sur les denrées alimentaires, comparaison des variantes pour le transfert de la marque «swissmilk green», paiement direct des suppléments (lait transformé en fromage et non-ensilage) aux producteurs, accords de libre-échange avec l'Indonésie et le Mercosur, état des lieux de la PA 2022+.

### Commission «lait de fromagerie»

La Commission «lait de fromagerie» a tenu six séances, et un groupe de travail, deux. Outre la situation du marché, elle s'est penchée notamment sur les atouts du lait de fromagerie et les critères de différenciation communs pour les variétés fromagères suisses sans ensilage.

Les résultats d'une large enquête en ligne auprès des consommateurs ont d'une part confirmé les attentes de ceux-ci envers le lait de fromagerie et, d'autre part, apportent un nouvel éclairage en la matière. L'avenir du paiement des suppléments pour le lait transformé en fromage et de non-ensilage a été intensément discuté au cours du second semestre. Pendant toute l'année, la commission s'est penchée sur l'introduction du standard sectoriel pour un lait suisse durable.

# Rapport financier: comptes annuels 2019

Les comptes consolidés 2019, clos sur un résultat de +0.183 million de francs, dépassent le résultat positif que prévoyait le budget, ce qui peut être compensé fiscalement par un report de pertes.

Sur le plan opérationnel, les trois comptes partiels, comme les années précédentes et conformément au budget 2019, affichent un résultat négatif. Atteignant -1,95 million de francs, celui-ci est légèrement supérieur au budget, mais inférieur de 0,3 million de francs au montant de l'année précédente.

Le produit net a notablement augmenté (+3 % par rapport au budget), bien que la quantité de lait ait diminué de 1,6 % par rapport à l'année précédente et n'ait pas enregistré l'augmentation de 0,2 % budgétée. Les produits accrus du Marketing tirés des prestations fournies à des tiers, les recettes supplémentaires provenant des mesures et enfin les contributions plus élevées de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) ont généré environ 1,6 million de francs de ressources supplémentaires. Les mesures de marketing ont ainsi pu être élargies d'environ 1,3 million de francs, notamment avec des projets portant sur le label swissmilk green.

Les frais engagés ont été inférieurs aux montants prévus. Les charges de personnel et les autres charges d'exploitation ont été inférieures de 0,94 million de francs aux objectifs budgétaires, ce qui a permis de couvrir des amortissements supérieurs de 0,1 million de francs au budget.

## Bilan consolidé de PSL au 31 décembre 2019

Actifs (en milliers de CHF)	2019	%	2018	%
Liquidités – 11 millions de francs affectés (AD 14.04.2004)	22 616	23,6	19 436	20,7
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	32 262	33,7	32 285	34,4
Créances découlant des livraisons et des prestations	7 923	8,3	8 910	9,5
Autres créances à court terme	479	0,5	2 415	2,6
Réserves et prestations non facturées	66	0,1	131	0,1
Actifs de régularisation	4 399	4,6	4 776	5,1
<b>Total actifs circulants</b>	<b>67 745</b>	<b>70,7</b>	<b>67 953</b>	<b>72,4</b>
Immobilisations financières	2 540	2,6	2 076	2,2
Participations	363	0,4	538	0,6
Immobilisations corporelles meubles	888	0,9	972	1,0
Terrains et constructions	23 995	25,0	22 306	23,8
Immobilisations incorporelles (logiciels)	331	0,3	64	0,1
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>28 117</b>	<b>29,3</b>	<b>25 955</b>	<b>27,6</b>
<b>Total actifs</b>	<b>95 862</b>	<b>100,0</b>	<b>93 908</b>	<b>100,0</b>
Passifs (en milliers de CHF)	2019	%	2018	%
Engagements découlant des livraisons et des prestations	6 140	6,4	6 192	6,6
Autres engagements à court terme	2 257	2,4	410	0,4
Passifs de régularisation	931	1,0	1 020	1,1
Provisions à court terme	1 029	1,1	980	1,0
<b>Total capital étranger à court terme</b>	<b>10 357</b>	<b>10,8</b>	<b>8 601</b>	<b>9,2</b>
Autres engagements à long terme	170	0,2	125	0,1
Provisions et postes similaires prévus par la loi	9 494	9,9	9 525	10,1
<b>Total capital étranger à long terme</b>	<b>9 664</b>	<b>10,1</b>	<b>9 650</b>	<b>10,3</b>
Capital social	3 000	3,1	3 000	3,2
Capital des fonds	25 594	26,7	25 511	27,2
Bénéfices cumulés de l'année précédente	47 063	49,1	47 215	50,3
Bénéfice (+)/perte (-) de l'exercice	183	0,2	-69	-0,1
<b>Total capitaux propres</b>	<b>75 840</b>	<b>79,1</b>	<b>75 657</b>	<b>80,6</b>
<b>Total passifs</b>	<b>95 862</b>	<b>100,0</b>	<b>93 908</b>	<b>100,0</b>

### Bilan consolidé

Sur une base consolidée, le total du bilan au 31 décembre 2019 est passé à 96,0 millions de francs, contre 93,9 millions l'année précédente. Malgré cette augmentation du total du bilan et le bénéfice annuel comptabilisé, la part de fonds propres a baissé pour s'établir à 79 % (année précédente: 80,6 %).

Le taux d'actifs circulants se situe à 70,7 % (année précédente: 72,4 %). Face aux actifs circulants de 67,9 millions de francs, le capital étranger à court terme s'élève à 10,5 millions ou 10,9 % (année précédente: 9,2 %). On peut dire que la situation des liquidités reste stable et sa gestion, prudente.

Dans le domaine des placements, la conservation durable de la substance est prioritaire par rapport aux stratégies risquées d'optimisation du rendement. Quant aux passifs, ils se caractérisent par un bon équilibre entre capital étranger et capital propre à court et à long terme. Il n'y a aucun financement étranger avec charges d'intérêts. Un bilan sain peut ainsi être présenté au 31 décembre 2019, à l'instar des années précédentes.

En 2019, la contribution de membre de PSL à l'Union suisse des paysans (USP) a de nouveau été versée par rapport à la valeur agricole de la production de lait. Elle s'est montée à 0,675 million de francs.

D'un montant de 1,9 million de francs en 2019, le résultat financier a dépassé les attentes. En raison de l'excellente année boursière, seul un petit nombre de titres – en particulier des obligations – ont enregistré des pertes sur les cours, lesquelles se sont montées à 0,23 million de francs. S'agissant des produits, des gains de 2,1 millions de francs ont été dégagés, notamment grâce à des placements dans des titres à dividendes élevés. Le résultat financier ne tient pas compte des gains non réalisés sur le cours des titres. Depuis 2012, les titres sont évalués selon le principe de l'imparité, comme à l'accoutumée. Le résultat des immeubles, qui contribue aussi largement à compenser la perte d'exploitation, s'élève pour l'exercice 2019 à 0,8 million de francs.

## Compte de résultat consolidé de PSL au 31 décembre 2019

(en milliers de CHF)	2019	%	2018	%
Produit net des livraisons et des prestations	42 097	100,0	42 394	100,0
Charges de matériel et prestations de tiers	-23 481	-55,8	-23 908	-56,4
<b>Bénéfice brut (+)/perte brute (-)</b>	<b>18 616</b>	<b>44,2</b>	<b>18 486</b>	<b>43,6</b>
Charges de personnel	-11 799	-28,0	-11 593	-27,3
Autres charges d'exploitation	-7 595	-18,0	-7 323	-17,3
<b>Bénéfice (+)/perte (-) d'exploitation avant impôts, intérêts et amortissements (EBITDA)</b>	<b>-778</b>	<b>-1,8</b>	<b>-431</b>	<b>-1,0</b>
Amortissements sur les actifs immobilisés	-1 167	-2,8	-1 214	-2,9
<b>Bénéfice (+)/perte (-) d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)</b>	<b>-1 945</b>	<b>-4,6</b>	<b>-1 644</b>	<b>-3,9</b>
Charges financières	-231	-0,5	-926	-2,2
Produits financiers	2 122	5,0	1 956	4,6
<b>Bénéfice (+)/perte (-) d'exploitation avant impôts (EBT)</b>	<b>-54</b>	<b>-0,1</b>	<b>-615</b>	<b>-1,4</b>
Frais liés aux immeubles	-301	-0,7	-277	-0,7
Produit des immeubles	1 097	2,6	1 174	2,8
Charges uniques, hors période ou extraordinaires	-422	-1,0	-618	-1,5
Produits uniques, hors période ou extraordinaires	63	0,2	409	1,0
<b>Bénéfice (+)/perte (-) avant impôts</b>	<b>383</b>	<b>0,9</b>	<b>74</b>	<b>0,2</b>
Impôts directs	-200	-0,5	-143	-0,3
<b>Bénéfice (+)/perte (-) de l'exercice</b>	<b>183</b>	<b>0,4</b>	<b>-69</b>	<b>-0,2</b>

### Compte de résultat consolidé

Les produits nets d'un montant de 42,1 millions de francs proviennent à 55 % des contributions des producteurs et à près d'un quart, soit 24,5 %, de prestations propres. Ils sont complétés par des fonds fédéraux de promotion des ventes. Les charges d'exploitation et de matériel se montent à 42,9 millions de francs, prestations de tiers et charges de personnel comprises.

Après amortissements, le résultat d'exploitation (EBIT) affiche un déficit de 1,95 million de francs. D'après le résultat financier net, le résultat des immeubles et le résultat hors exploitation, apparaît un excédent de produits de 0,18 million de francs sur une base consolidée.

## Comptes partiels 2019

### Comptes de la fédération

Comme pour les années précédentes et comme cela était prévu, les comptes de la fédération affichent un résultat d'exploitation (EBIT) négatif, qui se monte à -1,95 million de francs. Ce résultat tient compte d'un amortissement exceptionnel unique concernant une participation. Cette manière de faire assure la permanence des méthodes d'évaluation, selon lesquelles les participations et les immobilisations financières qui ne rapportent pas de dividende doivent être comptabilisées « pour mémoire ». Le résultat financier net et le résultat des immeubles se montent à environ 2,7 millions de francs et compensent le résultat d'exploitation négatif. Les charges de personnel, le poste le plus important des coûts, sont inférieures de 0,15 million de francs au budget. Comme à l'ordinaire, la discipline et la surveillance en matière de coûts ont été assurées. Dans le domaine extraordinaire, un apport à la réserve de cotisations de l'employeur pour la prévoyance professionnelle a été effectué.

Les comptes de la fédération bouclent sur un excédent de recettes de 0,174 million de francs. Le budget prévoyait un bénéfice annuel de 0,075 million de francs.

### Fonds de marketing

Concernant les comptes du Fonds de marketing, le lancement en 2018 de la nouvelle stratégie sur la valeur ajoutée et la mise en œuvre de swissmilk green ont eu un impact sur le compte de résultat.

Les contributions des producteurs étaient inférieures de 0,25 million de francs au budget. Les autres postes de recettes étaient en revanche tous supérieurs au budget.

Les postes vacants n'ayant pas été immédiatement repourvus, les charges de personnel étaient inférieures de 0,31 million de francs au budget.

Le résultat d'exploitation (EBIT) affiche un résultat pratiquement équilibré et donc conforme au budget.

Les produits extraordinaires comprennent la correction de l'impôt préalable de l'année précédente et le bénéfice tiré de la vente d'un véhicule.

### Fonds de soutien

Le compte de résultat 2019 du Fonds de soutien est similaire à ceux des deux années précédentes, tout comme le bouclage des comptes annuels. En résulte un léger excédent de charges de l'ordre de -0,05 million de francs. Comme à l'accoutumée, le résultat des produits et des charges de la communication générique pour le fromage d'alpage suisse est neutre. Le bilan comprend les participations à LactoFama AG et à la société Liebefeld Kulturen AG.

### Rapport de situation

#### Marché des affaires et situation économique

Le rapport annuel contient les principales informations du rapport de situation visées à l'art. 961c CO.

#### Moyenne annuelle du nombre de postes à plein temps

En 2019, le nombre de postes à plein temps à la fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) s'élevait en moyenne annuelle à 114,9. En raison surtout du caractère saisonnier des activités de marketing, l'effectif du personnel connaît d'importantes variations. En moyenne annuelle, le nombre de collaborateurs à poste fixe est inférieur.

#### Réalisation d'une évaluation des risques

Le comité directeur a traité du thème des risques potentiels. Au moyen d'un catalogue des risques, il a répertorié, évalué, pondéré et classé les risques, avant de fixer des mesures. Conformément à la planification, les facteurs de risque sont examinés au moins une fois par année et, le cas échéant, complétés ou rectifiés.

#### Situation des commandes et des mandats/activités de recherche et de développement

PSL est l'organisation faîtière des producteurs suisses de lait. Dans le cadre de cette fonction, elle participe à des projets de recherche, principalement en collaboration avec des instituts de recherche et de formation. Ces projets ont des liens avec l'agriculture, et plus particulièrement avec l'économie laitière en général.

#### Événements exceptionnels et perspectives de l'entreprise

Le rapport annuel contient toutes les informations essentielles à ce propos.

# Annexe aux comptes annuels 2019

## Raison sociale, nom, forme juridique et siège

Producteurs Suisses de Lait PSL Société Coopérative avec siège à Berne (numéro IDE: CHE-105.903.217 TVA)

## Indications concernant les principes utilisés pour l'établissement des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis selon le principe de précaution et sont conformes aux nouvelles dispositions légales sur l'établissement des comptes annuels en vertu des art. 957 à 962 CO.

En vertu du principe de précaution et dans l'intérêt de la société coopérative, les amortissements, les corrections de valeur et les provisions peuvent dépasser la mesure nécessaire au point de vue de l'économie d'entreprise.

Les principes suivants ont été appliqués lors de l'établissement des comptes annuels:

## Titres des actifs circulants et corrections de valeur

Les titres des actifs circulants sont des titres négociés en bourse et servant de réserve de liquidités. Depuis 2012, ils sont estimés selon le principe de la valeur la plus basse, soit, au maximum, à la valeur d'acquisition, soit à la valeur boursière si elle est inférieure. Dans le but de réduire les répercussions des fluctuations de cours sur le résultat, une correction de valeur de 4 % pour les obligations et de 30 % pour les actions est constituée à partir de l'année sous revue.

## Créances découlant des livraisons et des prestations

Les créances découlant des livraisons et des prestations sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. La correction de valeur (du croire) correspond à un forfait de 5 % majoré des corrections individuelles connues.

## Actifs immobilisés

Les amortissements sur les actifs immobilisés sont calculés selon la méthode linéaire. Dans les limites du droit fiscal, les éventuels amortissements immédiats sont estimés par la direction au cas par cas, suivant les besoins.

## Provisions

La hauteur des provisions est fixée par la direction sur la base d'une estimation prudente.

## Postes du bilan consolidé et du compte de résultat consolidé: indications, ventilation et explications

Les indications détaillées, la ventilation et les explications sont consultables et peuvent être justifiées dans leur intégralité. Ces informations ont été intégrées aux documents destinés au contrôle ordinaire des comptes annuels.

## Participations importantes

	31.12.2019	31.12.2018
<b>Emmentaler Schaukäserei AG</b> avec siège à Affoltern im Emmental		
Capital-actions	4 522 600	4 264 800
Participation au capital, valeur comptable p.m.	993 600	993 600
Part des droits de vote	22%	23%

<b>Appenzeller Schaukäserei AG</b> avec siège à Stein (AR)		
Capital-actions	2 550 000	2 550 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	783 000	783 000
Part des droits de vote	31%	31%

<b>Société coopérative «Laiterie de Gruyères»</b> avec siège à Pringy		
Capital social	2 020 000	2 020 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	664 000	664 000
Participation au capital en % (part des droits de vote ~2 %)	33%	33%

<b>Schweizer Agrarmedien AG</b> avec siège à Berne		
Capital-actions	1 320 000	1 320 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	420 000	420 000
Part des droits de vote	32%	32%

<b>Liebefeld Kulturen AG</b> avec siège à Köniz		
Capital-actions	1 000 000	1 000 000
Participation au capital, valeur comptable	201 000	201 000
Part des droits de vote	20%	20%

<b>Branchenorganisation Butter GmbH</b> avec siège à Berne		
Capital social	500 000	500 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	168 000	168 000
Part des droits de vote	34%	34%

<b>Le Journal Agri Sàrl</b> avec siège à Lausanne		
Capital-actions	505 000	505 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	104 000	104 000
Part des droits de vote	21%	21%

<b>TSM Fiduciaire Sàrl</b> avec siège à Berne		
Capital-actions	270 000	270 000
Participation au capital, valeur comptable	62 000	62 000
Part des droits de vote	23%	23%

<b>LactoFama AG</b> avec siège à Berne		
Capital-actions	100 000	100 000
Participation au capital	100 000	40 000
Part des droits de vote	100%	100%

Engagements de loyer ou découlant d'opérations de leasing	2019	2018
Échéance au cours des 12 prochains mois	1 126 438	1 126 438
Échéance dans plus de 12 mois	1 727 114	2 853 551,5
	<b>2 853 552</b>	<b>3 979 990</b>

Autres indications	31.12.2019	31.12.2018
Engagements envers l'institution de prévoyance	1 893 133	–

## Événements importants survenus après la date de clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et le contrôle des comptes annuels par l'organe de révision le 12 février 2020.

Honoraires de l'organe de révision	2019	2018
Honoraires pour les prestations en matière de révision	62 225	64 056
Honoraires pour les autres prestations	2 151	2 894
	<b>64 375</b>	<b>66 950</b>

Les autres prestations de l'exercice concernent des mandats fiduciaires.

# Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés à l'assemblée des délégués de la fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints (comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, les flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019) de la fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL.

## Responsabilité du comité d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au comité d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives qui résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but

d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 6 mars 2020

Dr. Röthlisberger AG

René Peterhans  
Expert-comptable diplômé  
Expert-réviseur  
(Responsable de la révision)

Hanny Meister  
Experte-comptable diplômée  
Experte-révisseuse

# Membres de PSL

Organisation Président	Gérant Adresse	Téléphone Fax E-mail Internet	Nombre de délégués
<b>VMMO</b> Vereinigte Milchbauern Mitte-Ost Hanspeter Egli	Markus Berner Poststrasse 13 9200 Gossau	Tél. 071 387 48 48 Fax 071 387 48 42 info@milchbauern.ch www.milchbauern.ch	38
<b>ZMP</b> Zentralschweizer Milchproduzenten Thomas Oehen	Pirmin Furrer Friedentalstrasse 43 6002 Luzern	Tél. 041 429 39 00 Fax 041 429 39 01 zmp@zmp.ch www.zmp.ch	22
<b>aaremilch AG</b> Rudolf Bigler	Donat Schneider Marktplatz 7 3250 Lyss	Tél. 032 332 89 00 info@aaremilch.ch www.aaremilch.ch	18
<b>MM</b> Mittelland Milch Andreas Hitz	Marco Genoni Obertelweg 2 Postfach 5034 Suhr	Tél. 062 855 53 53 Fax 062 855 53 54 marco.genoni@mpm-suhr.ch www.mpm-suhr.ch	15
<b>MIBA Genossenschaft</b> Milchverband der Nordwestschweiz Boris Beuret	Christophe Eggenschwiler Andlauring 30b 4147 Aesch BL	Tél. 061 377 84 00 Fax 061 377 84 19 info@mibabasel.ch www.mibabasel.ch	14
<b>TMP</b> Thurgauer Milchproduzenten Daniel Vetterli	Jürg Fatzer Industriestrasse 9 Postfach 412 8570 Weinfelden	Tél. 071 626 20 50 Fax 071 626 20 55 info@milchthurgau.ch www.milchthurgau.ch	13
<b>FSFL</b> Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie Gabriel Yerly	André Brodard Route de Riaz 95 Case postale 427 1630 Bulle	Tél. 026 919 89 19 Fax 026 919 89 18 fsfl@fsfl.ch	18
<b>PROLAIT</b> Fédération laitière Marc Benoit	Daniel Geiser Route de Lausanne 23 1400 Yverdon-les-Bains	Tél. 024 424 20 10 Fax 024 424 20 19 info@prolait.ch www.prolait.ch	12
<b>FLV</b> Fédération Laitière Valaisanne – Walliser Milchverband Michel Bonjean	Jean-Jacques Favre Route des Lacs 32 3960 Sierre	Tél. 027 455 69 72 Fax 027 455 69 74 jean-jacques.favre@flv.ch www.flv.ch	4
<b>LRG</b> Fédération des Laiteries Réunies de Genève Olivier Berlie	Philippe Lebrun Chemin des Aulx 6 Case postale 1055 1211 Genève 26	Tél. 022 884 80 00 Fax 022 884 80 09 info@laiteries-reunies.ch www.lrgg.ch	3
<b>FTPL</b> Federazione ticinese produttori di latte Nello Croce	Denis Turnsek Via Gorelle 6592 S. Antonino	Tél. 091 850 27 94 Fax 091 850 27 77 info@ftpl.ch	3

# Composition des organes

## Président d'honneur

Kühne Josef, Benken SG

Comité	Organisation	Suppléants au comité
Kern Hanspeter, Buchberg SH, président		
Egli Hanspeter, Trachslau SZ, 2 <sup>e</sup> vice-président	VMMO	Preisig Alfred, Frümisen SG
Häcki Karl, Hausen am Albis ZH	VMMO	
Neff Sepp, Appenzell Enggenhütten AI	VMMO	
Werder Urs, Ganterschwil SG	VMMO	
Oehen Thomas, Lieli LU	ZMP	Furrer Pirmin, Lucerne LU
Arnold Christian, Seedorf UR	ZMP	
Iseli Jürg, Zwieselberg BE	aaremilch	Rudaz Heribert, Schmitten FR
Jenni Urs, Ins BE	aaremilch	
Hitz Andreas, Untersiggenthal AG	MM	Genoni Marco, Suhr AG
Hirsbrunner Thomas, Häusernmoos i.E. BE	MM	Dummermuth Jürg, Thörishaus BE
Schreiber Daniel, Wegenstetten AG	MIBA	Eggenschwiler Christophe, Aesch BL
Siegenthaler Remo, Niederbipp BE	MIBA	
Vetterli Daniel, Rheinklingen TG	TMP	Fatzer Jürg, Weinfelden TG
Yerly Gabriel, Berlens FR	FSFL	Savary Nicolas, Sâles FR
Noël Christophe, Vuissens FR, 1 <sup>er</sup> vice-président	FSFL	
Benoit Marc, Romainmôtier VD	PROLAIT	Tanner Christophe, Les Vieux Prés NE
Roch Didier, Ballens VD	PROLAIT	
Bonjean Michel, Vouvry VS	FLV	Mottiez Steve, Collonges VS
Berlie Olivier, La Rippe VD	LRG	Zeller Marc
Bossi Emilio, Ambri TI	FTPL	vacant

## Comité directeur

Kern Hanspeter, Buchberg SH, président  
Noël Christophe, Vuissens FR, 1<sup>er</sup> vice-président  
Egli Hanspeter, Trachslau SZ, 2<sup>e</sup> vice-président  
Oehen Thomas, Lieli LU  
Roch Didier, Ballens VD

## Organe de contrôle

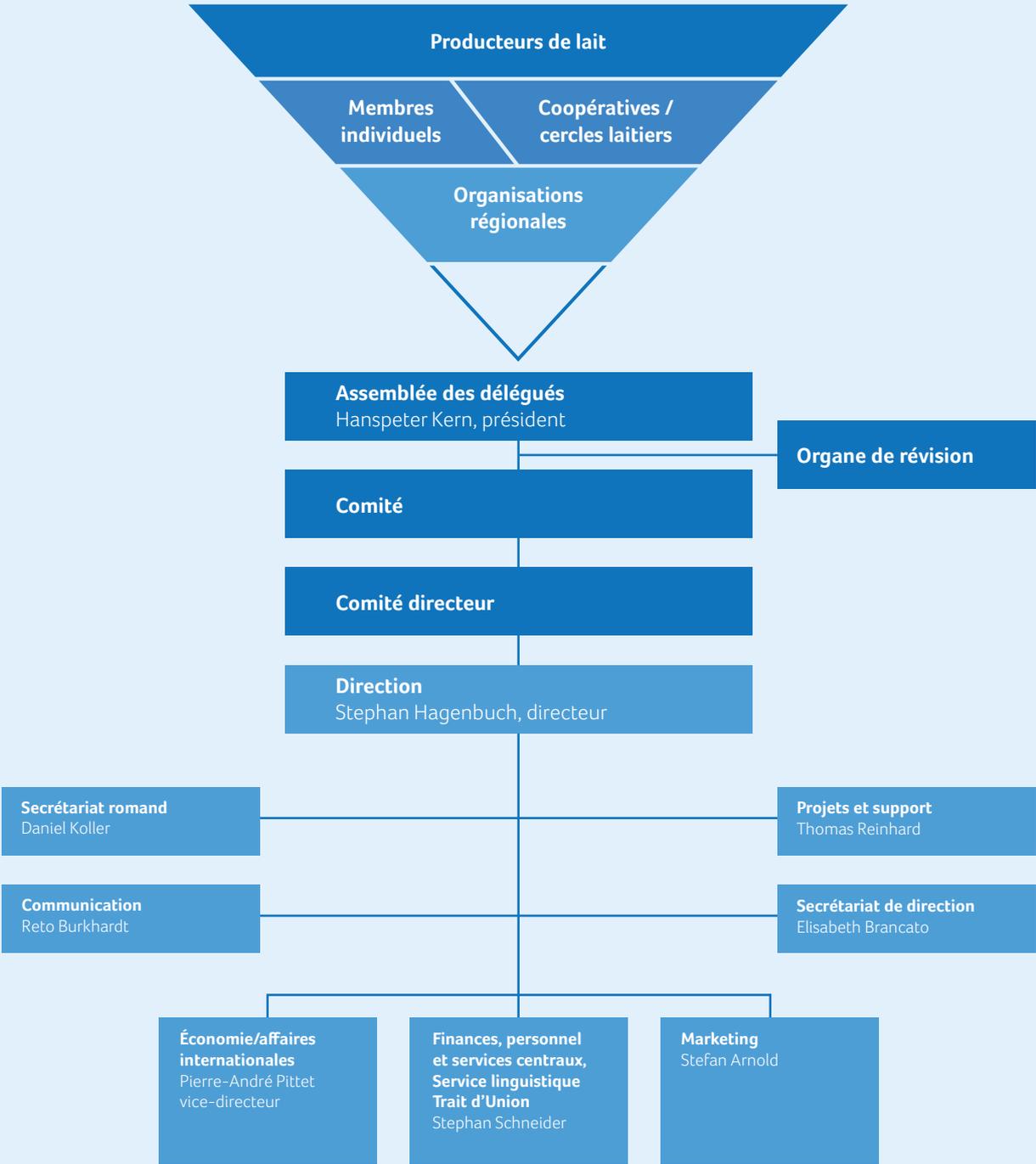
Dr. Röthlisberger AG, Berne

## Direction

Hagenbuch Stephan, Marly FR, directeur  
Pittet Pierre-André, Schüpfen BE, vice-directeur  
Arnold Stefan, Zurich ZH  
Koller Daniel, Montsevelier JU  
Schneider Stephan, Berne BE

La composition du comité est valable pour la période statutaire 2019-2023.

# Organigramme de PSL



État au 31 décembre 2019

# Documentation: chiffres clés

## Chiffres clés de la production laitière en Suisse

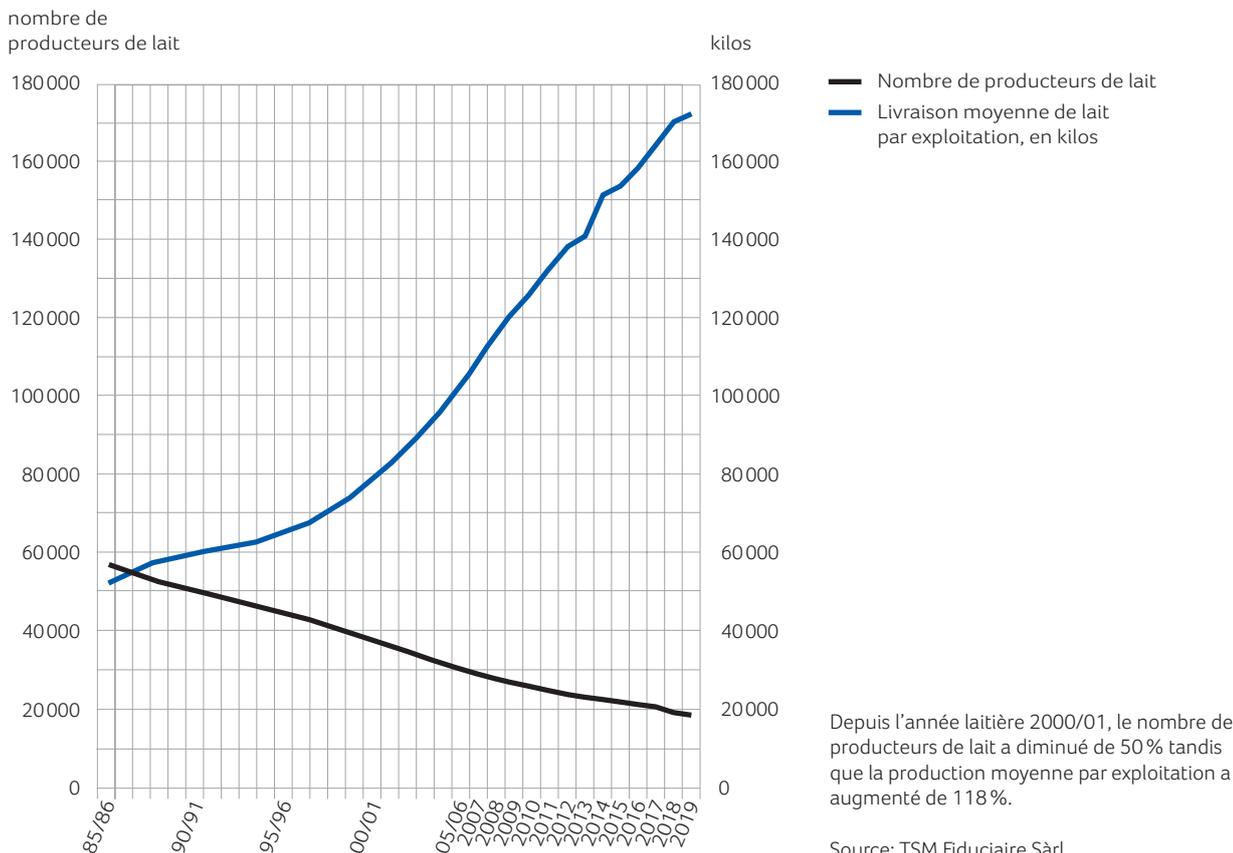
Domaines exploités toute l'année sans les exploitations d'estivage	Année laitière			Année civile				Variation	
	95/96	00/01	05/06	2010	2015	2018	2019	2018/2019	%
Nombre de producteurs de lait*	44 360	38 082	330 163	26 097	21 765	19 568	19 048	- 520	- 2,7
Surface agricole utile moyenne par exploitation, en hectares	19,1	19,1	21,4	23,5	25,1	26,8	27,1	0,3	1,1
Nombre de vaches laitières pour la production de lait commercialisé	689 023	615 645	565 200	566 047	546 553	522 723	515 943	- 6 780	- 1,3
Nombre moyen de vaches par exploitation	15,5	16,2	18,7	21,7	25,1	26,7	27,1	0,4	1,4
Livraison moyenne par exploitation, en kilos	68 248	81 691	101 589	127 082	154 705	170 676	172 669	1 993	1,2
Livraison moyenne par hectare, en kilos	3 573	4 277	4 747	5 518	6 079	6 373	6 362	- 11	- 0,2
Livraison moyenne par vache, en kilos	4 394	5 053	5 421	5 859	6 161	6 389	6 375	- 14	- 0,2
Performance laitière moyenne par vache du herd-book, en kilos**	5 842	6 405	7 044	7 237	7 512	7 660	7 820	160	2,1

\* Exploitations à l'année et communautés d'exploitation (sans les exploitations d'estivage)

\*\* Année de contrôle mai-avril

Source: TSM Fiduciaire Sàrl, Statistique laitière

## Évolution du nombre de producteurs de lait et des livraisons de lait de 1985 à 2019

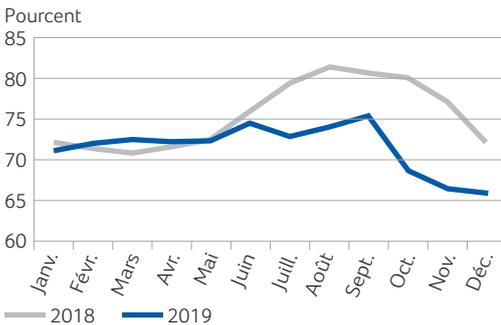


# Prix du lait

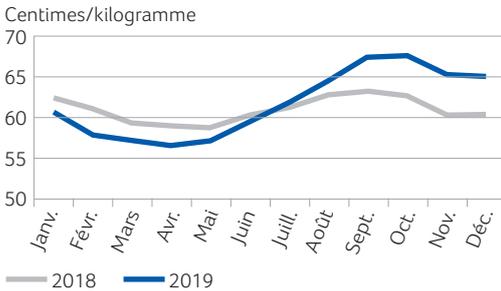
## Prix standardisé producteur lait de centrale et segmentation

Pour les acheteurs de lait de centrale qui font l'objet de cette surveillance, PSL calcule le prix standardisé producteur (PSP). Elle se réfère pour cela aux conditions contractuelles, aux indications des acheteurs et aux décomptes de la paie du lait des producteurs. Le calcul est basé sur une livraison annuelle de 180 000 kilos de lait d'une teneur de 4,0 % de matière grasse et de 3,3 % de protéine. Le supplément de 4.5 centimes est compris dans le PSP. La segmentation est aussi très intéressante: part de lait A, prix A et B.

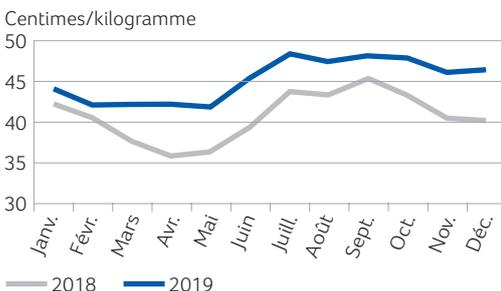
### Segmentation Part de lait de centrale A



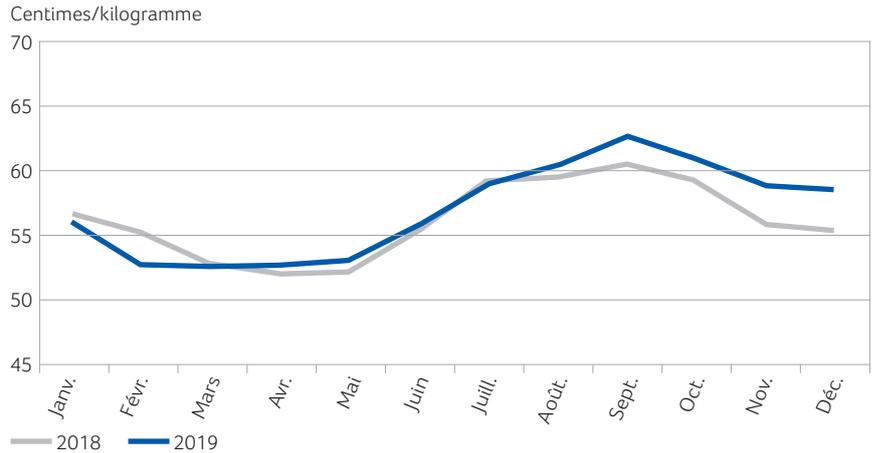
### Prix moyen du lait A suisse, PSP 180 000 Lait de centrale PER dép. ferme



### Prix moyen du lait B suisse, PSP 180 000 Lait de centrale PER dép. ferme



## Prix standardisé producteur (PSP) 180 000 Lait de centrale PER dép. ferme



Lait de centrale PER	Année	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	M12*	
PSP Suisse	ct./kg	2019	55.9	53.2	52.9	52.7	52.7	56.2	59.2	60.5	63.2	61.6	58.8	58.6	<b>57.1</b>
	2018	56.8	55.2	53.1	52.1	52.4	55.4	58.2	59.7	60.5	59.7	56.1	56.7	<b>56.2</b>	
Part A	%	2019	71,3	72,0	72,5	72,2	72,2	75,0	73,9	74,9	75,5	68,3	66,9	66,0	<b>71,7</b>
	2018	72,4	71,6	71,1	72,2	72,4	76,4	79,1	81,8	81,1	80,8	77,8	72,6	<b>75,8</b>	
Prix A	ct./kg	2019	60.6	57.6	57.0	56.7	56.8	59.7	62.4	64.2	67.7	67.9	65.3	65.1	<b>61.7</b>
	2018	62.5	61.2	59.5	59.4	58.8	60.2	62.0	62.9	63.8	63.0	60.2	60.2	<b>61.2</b>	
Prix B	ct./kg	2019	44.2	42.1	42.4	42.5	42.3	45.6	48.5	48.3	48.6	48.1	46.1	46.5	<b>45.4</b>
	2018	42.3	40.7	37.9	35.9	36.8	39.2	44.8	44.7	45.3	44.8	40.7	44.1	<b>41.2</b>	

\*M12: Moyenne sur 12 mois

S'agissant du lait de centrale PER, les prix des acheteurs de premier niveau ne sont plus publiés depuis l'été 2019. Ceci, parce que leur publication a été utilisée au détriment des producteurs de lait.

## PSP de premier niveau de lait de centrale bio

(Base: quantité annuelle livrée 180 000 kg, teneur 73 g/kg, départ ferme)

	Année civile 2018	Année civile 2019	Variation 2018/2019
	ct./kg	ct./kg	ct./kg
aaremilch AG	78.62	79.72	1.10
Biedermann Molkerei AG	82.19	81.69	-0.50
Crema SA	82.74	79.53	-3.21
Emmi AG	84.80	81.62	-3.18
LRG	80.67	84.92	4.25
Milco	81.84	82.10	0.26
mooh	80.32	80.17	-0.15
Schwyz Milchhuus	79.44	79.57	0.13
Strahl Käse AG	82.03	80.90	-1.13
ZMP	84.38	82.59	-1.79
Züger Frischkäse AG	83.96	81.32	-2.64
<b>Moyenne suisse</b>	<b>82.12</b>	<b>81.05</b>	<b>-1.07</b>

Source: Surveillance du prix du lait PSL

# Prix du lait/Qualité du lait

## Prix payé pour le lait de fromagerie

Le prix payé pour le lait franco fromagerie inclut les composantes suivantes: prix de base, supplément pour le lait transformé en fromage, supplément pour le lait commercialisé, échelonnement saisonnier, supplément de quantité par arrêt, suppléments ou retenues liés à la teneur et à la qualité, frais de transport, arriérés périodiques, bonus et primes de tout type.

Le prix effectif du lait de fromagerie ne comprend pas les éléments suivants: supplément de non-ensilage, petit-lait, contributions aux mesures d'entraide et à diverses organisations, autres règlements, contre-prestations en tout genre (marchandises ou loyers par exemple).

Plus d'informations sur internet:  
[www.swissmilk.ch/prixdulait](http://www.swissmilk.ch/prixdulait)

## La qualité du lait reste excellente

Les résultats du contrôle du lait 2019 montrent une nouvelle fois que la qualité du lait suisse sur le plan de l'hygiène est excellente. Sur pas moins de 420 000 échantillons prélevés et analysés chez Suisselab dans le cadre du contrôle du lait officiel, 99,10% satisfaisaient aux sévères normes helvétiques pour le critère de la teneur en cellules. 99,21% des échantillons étaient de qualité irréprochable pour ce qui est de la charge en germes, et 99,94% l'étaient pour les substances inhibitrices.

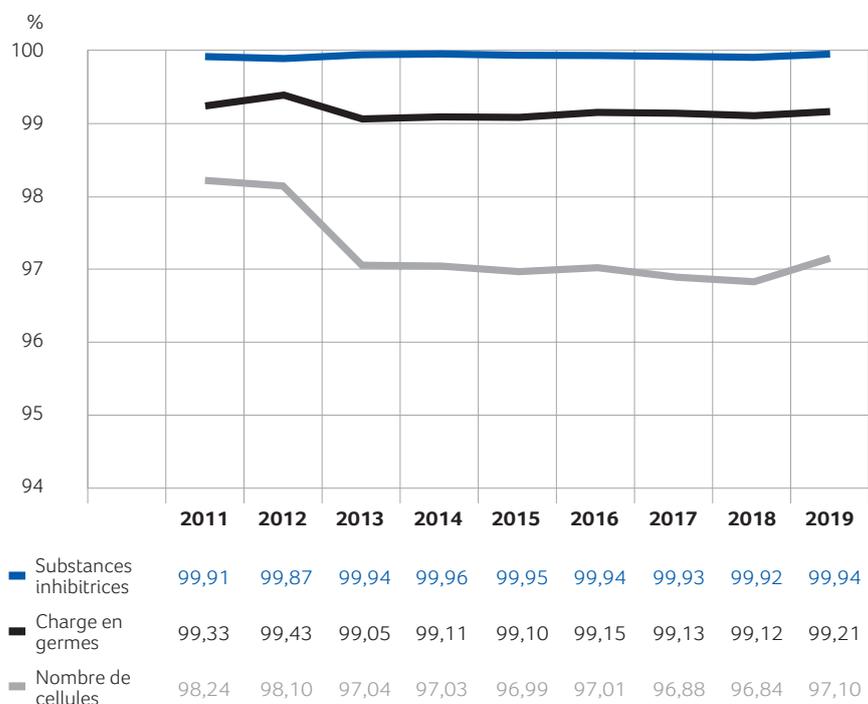
## Prix payé du lait de fromagerie PER

(Base: volumes effectifs pris en charge et teneurs effectives du lait livré aux fromageries, selon décomptes de la paie du lait, supplément de non-ensilage exclu)

Variété de fromage	Année civile	Année civile	Variation
	2018	2019	2018/2019
	ct./kg	ct./kg	ct./kg
<b>franco fromagerie</b>			
Appenzeller®	70.72	71.43	0.71
Autres fromages	62.89	62.88	-0.01
Emmentaler AOP	62.33	61.93	-0.40
Le Gruyère AOP	81.20	81.44	0.24
Raclette du Valais AOP	78.25	78.25	0.00
Sbrinz AOP	67.72	67.77	0.04
Tête de Moine AOP	76.04	75.31	-0.73
Tilsiter Switzerland	71.27	70.75	-0.51
Vacherin Fribourgeois AOP	78.65	77.24	-1.41
<b>Moyenne suisse</b>	<b>73.54</b>	<b>73.74</b>	<b>0.20</b>

Source: Surveillance du prix du lait PSL

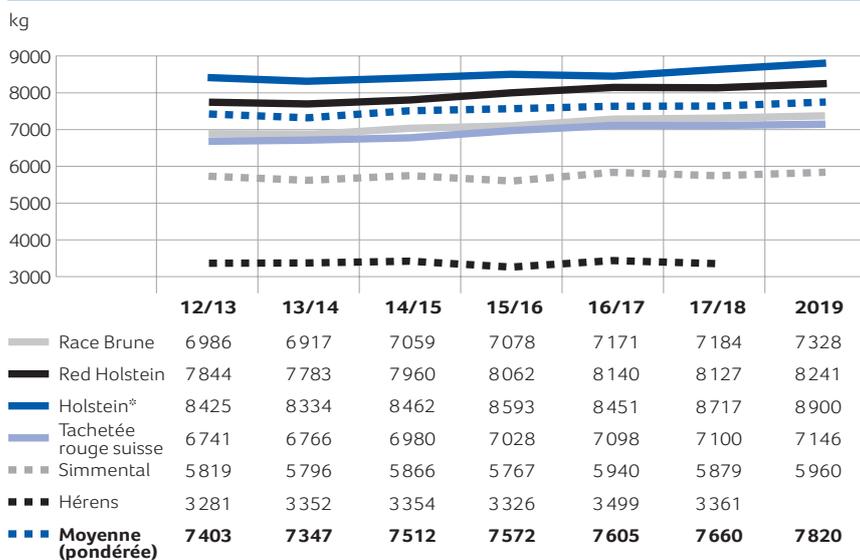
## Contrôles du lait commercialisé: échantillons n'ayant pas fait l'objet de contestations



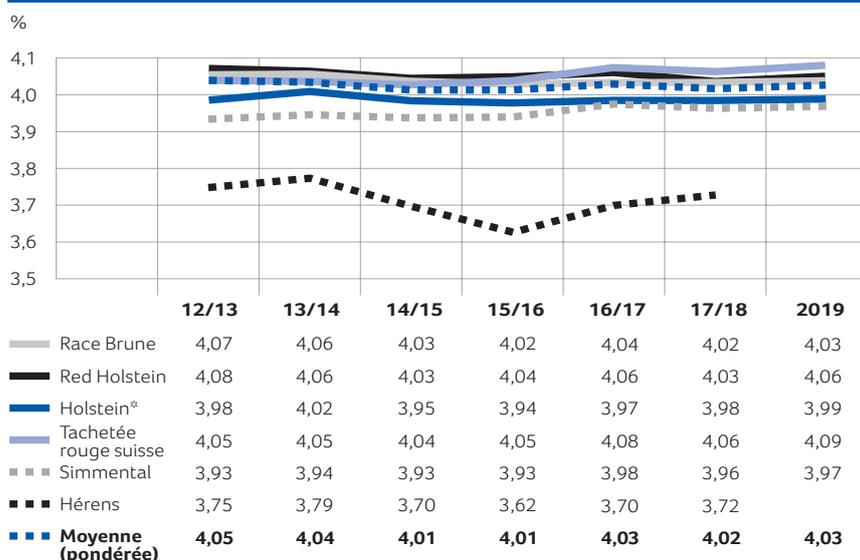
Source: TSM Fiduciaire Sàrl

# Performance laitière et teneurs

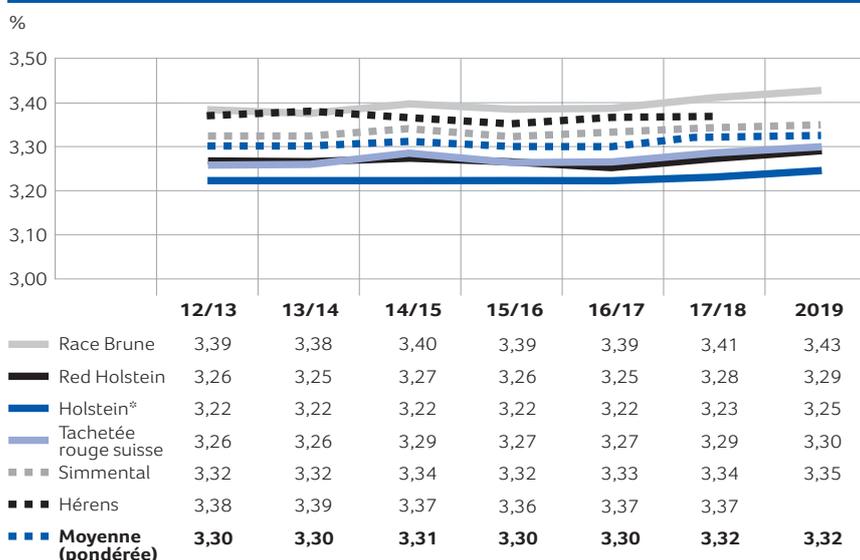
## Performance laitière des races laitières suisses



## Teneur en matière grasse du lait des races laitières suisses



## Teneur en protéine du lait des races laitières suisses



\* Moyenne pondérée obtenue à partir des résultats standard des vaches inscrites auprès de Holstein Switzerland et du Swissherdbook.

Source: Schweizer Braunviehzuchtverband, Swissherdbook, Holstein Switzerland, Statistique laitière de la Suisse

# Transformation

## Valorisation du lait en équivalents-lait (EL)\*

Catégorie	Production 2018 kEL	Production 2019 kEL	Variation 2018/2019 kEL	Variation 2018/2019 %
Fromage	1 492 848	1 512 573	19 725	1,3
Séré	26 746	28 374	1 628	6,1
Lait de consommation	382 614	373 405	-9 209	-2,4
Crème de consommation	280 933	277 517	-3 416	-1,2
Yogourt	118 272	116 665	-1 607	-1,4
Autres produits frais, y c. glaces comestibles	100 307	100 435	128	0,1
Conserves de lait	379 814	356 543	-23 271	-6,1
Beurre	542 593	523 957	-18 636	-3,4
Autres valorisations	130 301	109 802	-20 499	-15,7
<b>Total lait entier</b>	<b>3 454 428</b>	<b>3 399 271</b>	<b>-55 157</b>	<b>-1,6</b>

\* Un équivalent-lait correspond à la teneur en matière grasse et en protéine (73 g) d'un kilo de lait cru. 1 kEL = 1000 EL

## Production de lait de consommation

Catégorie	Production 2018 tonnes	Production 2019 tonnes	Variation 2018/2019 tonnes	Variation 2018/2019 %
Lait cru	4 596	4 795	199	4,3
Lait UHT enrichi en matière grasse	530	472	-58	-10,9
Lait entier pasteurisé	42 264	43 400	1 136	2,7
Lait entier UHT	16 149	11 449	-4 700	-29,1
Lait entier standardisé à 3,5 % MG*, pasteurisé	43 892	42 678	-1 214	-2,8
Lait entier standardisé à 3,5 % MG*, UHT	136 478	139 443	2 965	2,2
Lait partiellement écrémé, pasteurisé	70 574	68 728	-1 846	-2,6
Lait partiellement écrémé, UHT	113 991	110 281	-3 710	-3,3
Lait écrémé pasteurisé	27	7	-20	-74,1
Lait écrémé UHT	9 408	8 408	-1 000	-10,6
<b>Total lait de consommation</b>	<b>437 909</b>	<b>429 661</b>	<b>-8 248</b>	<b>-1,9</b>

\* Matière grasse

## Production de crème de consommation

Catégorie	Production 2018 tonnes	Production 2019 tonnes	Variation 2018/2019 tonnes	Variation 2018/2019 %
Double-crème	820	837	17	2,1
Crème entière (35 % MG)	33 484	33 520	36	0,1
Demi-crème (25 à 30 % MG)	13 373	13 210	-163	-1,2
Crème à café	19 931	19 163	-768	-3,9
<b>Total crème de consommation</b>	<b>67 608</b>	<b>66 730</b>	<b>-878</b>	<b>-1,3</b>

## Production d'autres spécialités lactées

Catégorie	Production 2018 tonnes	Production 2019 tonnes	Variation 2018/2019 tonnes	Variation 2018/2019 %
Lait acidulé	4 238	631	-3 607	-85,1
Crème acidulée	3 422	3 582	160	4,7
Desserts	12 961	12 475	-486	-3,7
Boissons lactées	70 050	75 048	4 998	7,1
Yogourt	145 908	146 640	732	0,5
Kéfir	294	294	0	0,0
Glaces comestibles	24 961	23 401	-1 560	-6,2

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

# Poudre de lait/beurre

## Production de lait écrémé, poudre de lait et lait condensé

Catégorie	Production 2018 tonnes	Production 2019 tonnes	Variation 2018/2019 tonnes	Variation 2018/2019 %
<b>Lait écrémé (transformé)</b>				
Protéine lactique > 80 %	224 325	208 376	-15 949	-7,1
Protéine lactique 50 – 80 %	19 896	11 848	-8 048	-40,5
<b>Total lait écrémé (sans succédanés de lait)</b>	<b>244 221</b>	<b>220 224</b>	<b>-23 997</b>	<b>-9,8</b>
Poudre de lait entier (26 %)	13 530	14 667	1 137	8,4
Poudre de lait partiellement écrémé	4 859	5 169	310	6,4
Poudre de lait enrichie et crème en poudre	1 639	1 676	37	2,3
Poudre de lait écrémé	25 024	23 468	-1 556	-6,2
Babeurre en poudre*	1 422	1 980	558	39,2
Poudre de petit-lait*	4 479	5 824	1 345	30,0
Lait condensé	2 521	2 386	-135	-5,4
<b>Total poudre de lait, lait condensé</b>	<b>53 474</b>	<b>55 170</b>	<b>1 696</b>	<b>3,2</b>

\* Trafic de perfectionnement inclus

Source: TSM Fiduciaire Sàrl, Interprofession Poudre de Lait Suisse (IPL)

## Production de beurre

Catégorie	Production 2018 tonnes	Production 2019 tonnes	Variation 2018/2019 tonnes	Variation 2018/2019 %
<b>Beurre</b>				
Beurre de choix	40 885	38 827	-2 058	-5,0
Beurre de crème de petit-lait	1 340	1 252	-88	-6,6
Beurre artisanal	3 725	4 099	374	10,0
<b>Total beurre*</b>	<b>45 950</b>	<b>44 178</b>	<b>-1 772</b>	<b>-3,9</b>

\* Production de beurre en 2019 selon les statistiques de TSM Fiduciaire Sàrl: 44 265 tonnes (2018: 42 725 t). Les quantités indiquées par TSM ne sont pas converties à 82 % de matière grasse.

Source: OS Beurre

## Ventes de beurre

Catégorie	Ventes 2018 tonnes	Ventes 2019 tonnes	Variation 2018/2019 tonnes	Variation 2018/2019 %
<b>Beurre</b>				
Beurre de crème de lait	7 251	7 226	-25	-0,3
Mélanges de beurre	10 768	10 675	-93	-0,9
Beurre de crème de lait et de petit-lait	191	36	-155	-81,2
Beurre dans produits spéciaux*	405	383	-22	-5,4
Beurres de boulangerie et d'industrie	17 418	17 452	34	0,2
<b>Total: beurre aqueux 82% MG</b>	<b>36 033</b>	<b>35 772</b>	<b>-261</b>	<b>-0,7</b>
<b>Total: beurre déshydraté (calculé à raison de 82% MG)</b>	<b>6 298</b>	<b>6 041</b>	<b>-257</b>	<b>-4,1</b>
<b>Total beurre (sans ventes locales)</b>	<b>42 331</b>	<b>41 813</b>	<b>-518</b>	<b>-1,2</b>

\* Préparations à base de beurre, beurre allégé, etc.

Source: OS Beurre

# Production de fromage

Production de fromage				
Catégorie	Production 2018 tonnes	Production 2019 tonnes	Variation 2018/2019 tonnes	Variation 2018/2019 %
Séré	16 191	17 487	1 296	8,0
Mozzarella	23 368	23 322	-46	-0,2
Mascarpone	508	521	13	2,6
Autres fromages frais	12 041	12 610	569	4,7
<b>Total fromages frais</b>	<b>52 108</b>	<b>53 939</b>	<b>1 831</b>	<b>3,5</b>
Fromages à croûte fleurie, ½ gras à gras	776	791	15	1,9
Fromages à croûte fleurie à la crème	1 556	1 535	-21	-1,3
Bleus, fromages à pâte persillée	16	23	7	43,8
Tommes	1 859	1 953	94	5,1
Vacherin Mont-d'Or AOP	554	532	-22	-4,0
Autres fromages à pâte molle, maigres à ¼ gras	22	7	-15	-68,2
Autres fromages à pâte molle, ½ gras à gras	767	787	20	2,6
Autres fromages à pâte molle, crème	327	289	-38	-11,6
<b>Total fromages à pâte molle</b>	<b>5 879</b>	<b>5 922</b>	<b>43</b>	<b>0,7</b>
Appenzeller®	8 668	8 601	-67	-0,8
Tilsiter Switzerland	2 742	2 744	2	0,1
Raclette du Valais AOP	2 396	2 394	-2	-0,1
Raclette Suisse®	15 249	15 693	444	2,9
Vacherin Fribourgeois AOP	2 713	2 903	190	7,0
Tête de Moine AOP	2 719	2 703	-16	-0,6
Fromage du Jura	589	508	-81	-13,8
Fromage des vigneron	83	72	-11	-13,3
Mutschli	614	746	132	21,5
Fromage d'alpage à pâte mi-dure	2 229	2 184	-45	-2,0
Fromage de montagne des Grisons	876	994	118	13,5
Fromage de montagne à pâte mi-dure	2 412	2 483	71	2,9
St-Paulin suisse	269	274	5	1,9
Edam suisse	148	156	8	5,4
Fromage affiné à froid	545	466	-79	-14,5
Fromage à pâte mi-dure persillée	232	233	1	0,4
Fromage semi-préparé	1 044	964	-80	-7,7
Fromage pour la fonte, sur commande	6 787	7 394	607	8,9
Autres fromages à pâte mi-dure, maigres à ¼ gras	262	285	23	8,8
Autres fromages à pâte mi-dure, ½ gras à gras	11 137	11 772	635	5,7
Autres fromages à pâte mi-dure, crème	4 834	5 662	828	17,1
<b>Total fromages à pâte mi-dure</b>	<b>66 558</b>	<b>69 233</b>	<b>2 675</b>	<b>4,0</b>
Emmentaler AOP	17 781	16 332	-1 449	-8,1
Switzerland Swiss	6 263	6 064	-199	-3,2
Le Gruyère AOP	29 286	29 818	532	1,8
Fromage d'alpage à pâte dure	1 797	1 763	-34	-1,9
Autres fromages à pâte dure, maigres à ¼ gras	2 631	2 585	-46	-1,7
Autres fromages à pâte dure, ½ gras à gras	5 849	6 283	434	7,4
Autres fromages à pâte dure, crème	216	191	-25	-11,6
<b>Total fromages à pâte dure</b>	<b>63 823</b>	<b>63 036</b>	<b>-787</b>	<b>-1,2</b>
Sbrinz AOP	1 477	1 508	31	2,1
<b>Total fromages à pâte extra-dure</b>	<b>1 477</b>	<b>1 508</b>	<b>31</b>	<b>2,1</b>
Fromage pur chèvre	1 100	1 098	-2	-0,2
Fromage pur brebis	380	381	1	0,3
<b>Total produits spéciaux</b>	<b>1 476</b>	<b>1 481</b>	<b>5</b>	<b>0,3</b>
<b>Total toutes variétés</b>	<b>191 321</b>	<b>195 114</b>	<b>3 793</b>	<b>2,0</b>

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

# Commerce extérieur

## Importations

converties en équivalents-lait entier (ELE)*	2018 millions ELE	2019** millions ELE	Variation 2018/2019 millions ELE	Variation 2018/2019 %
Lait de consommation	24,2	24,0	-0,2	-0,8
Fromage frais	76,2	75,2	-1,1	-1,4
Fromage à pâte molle	40,4	42,1	1,7	4,3
Fromage à pâte mi-dure	56,1	59,5	3,4	6,1
Fromage à pâte dure	62,4	65,7	3,3	5,3
<b>Total fromage</b>	<b>235,1</b>	<b>242,5</b>	<b>7,4</b>	<b>3,1</b>
Crème	5,3	6,6	1,3	24,0
Yogourt	7,4	7,1	-0,3	-3,8
Produits laitiers frais	0,6	0,4	-0,2	-27,8
Conserves de lait	49,1	42,8	-6,2	-12,7
Produits à base de protéine du lait	0,3	0,2	-0,1	-34,9
Beurre	8,1	10,7	2,6	32,1
Préparations (autres chapitres douaniers)	134,3	138,4	4,1	3,1
<b>Total produits laitiers en millions d'ELE*</b>	<b>464,3</b>	<b>472,7</b>	<b>8,4</b>	<b>1,8</b>

## Exportations

converties en équivalents-lait entier (ELE)*	2018 millions ELE	2019** millions ELE	Variation 2018/2019 millions ELE	Variation 2018/2019 %
Lait de consommation	2,7	2,9	0,2	7,0
Fromage frais	22,0	28,8	6,8	31,1
Fromage à pâte molle	2,8	3,9	1,1	37,4
Fromage à pâte mi-dure	94,5	103,7	9,3	9,8
Fromage à pâte dure	212,0	204,0	-8,0	-3,8
<b>Total fromage</b>	<b>331,3</b>	<b>340,5</b>	<b>9,2</b>	<b>2,8</b>
Crème	5,1	6,2	1,1	20,9
Yogourt	3,4	3,7	0,4	11,8
Produits laitiers frais	18,4	16,3	-2,1	-11,4
Conserves de lait	60,8	63,1	2,3	3,9
Produits à base de protéine du lait	10,9	6,5	-4,4	-40,4
Beurre	18,8	10,9	-7,9	-42,0
Préparations (autres chapitres douaniers)	354,4	342,7	-11,6	-3,3
<b>Total produits laitiers en millions d'ELE*</b>	<b>805,7</b>	<b>792,8</b>	<b>-12,9</b>	<b>-1,6</b>

## Bilan (exportations moins importations)

converties en équivalents-lait entier (ELE)*	2018 millions ELE	2019** millions ELE	Variation 2018/2019 millions ELE	Variation 2018/2019 %
Lait de consommation	-21,5	-21,1	0,4	1,8
Fromage frais	-54,2	-46,3	7,9	14,5
Fromage à pâte molle	-37,6	-38,3	-0,7	-1,8
Fromage à pâte mi-dure	38,4	44,2	5,8	15,2
Fromage à pâte dure	149,6	138,3	-11,3	-7,6
<b>Total fromage</b>	<b>96,2</b>	<b>98,0</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>
Crème	-0,2	-0,4	-0,2	-97,9
Yogourt	-4,0	-3,3	0,7	16,9
Produits laitiers frais	17,8	15,9	-1,9	-10,8
Conserves de lait	11,7	20,3	8,6	73,5
Produits à base de protéine du lait	10,6	6,3	-4,3	-40,6
Beurre	10,7	0,2	-10,5	-97,9
Préparations (autres chapitres douaniers)	220,1	204,3	-15,8	-7,2
<b>Total produits laitiers en millions d'ELE*</b>	<b>341,4</b>	<b>320,1</b>	<b>-21,3</b>	<b>-6,2</b>

\* Les produits laitiers ont été convertis en équivalents-lait entier (ELE) sur la base de leur teneur en énergie métabolisable. Un ELE correspond à un kilo de lait entier de vache contenant 2 800 kJ d'énergie métabolisable.

\*\* Données provisoires.

Source: Agristat

# Contact et impressum

---

PSL propose des services et des informations dans les domaines suivants: économie, politique, production, transformation, marketing et conseils en nutrition. Si vous avez des questions, adressez-vous à la centrale ou directement à la personne responsable. De nombreuses informations peuvent également être consultées sur internet.

---

## Centrale

Producteurs Suisses de Lait PSL Société Coopérative  
Weststrasse 10, case postale, 3000 Berne 6  
Téléphone: 031 359 51 11, fax: 031 359 58 51  
psl@swissmilk.ch, www.swissmilk.ch

---

## Marketing de PSL

Producteurs Suisses de Lait PSL Société Coopérative  
Brunnmattstrasse 21, 3007 Berne  
Téléphone: 031 359 57 28, fax: 031 359 58 55  
marketing@swissmilk.ch, www.swissmilk.ch

---

## Renseignements pour les producteurs et autres milieux

Thomas Reinhard, téléphone 031 359 54 82

---

## Prestations marketing pour les producteurs, commandes de brochures, articles publicitaires, matériel pour manifestations, boutique

Contact Center, téléphone 031 359 57 28

---

## Renseignements pour les médias

Reto Burkhardt, téléphone 031 359 52 14

---

## Sur le web

[www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch)  
[www.swissmilk.ch/producteurs](http://www.swissmilk.ch/producteurs)  
[www.swissmilk.ch/medias](http://www.swissmilk.ch/medias)

---

## Impressum

Producteurs Suisses de Lait PSL Société Coopérative  
Weststrasse 10  
3000 Berne 6  
Téléphone 031 359 51 11  
Fax 031 359 58 51  
[www.swissmilk.ch](http://www.swissmilk.ch)  
[psl@swissmilk.ch](mailto:psl@swissmilk.ch)  
© Copyright by PSL  
Avril 2020

Photos: PSL, IP Lait (pp. 3 et 4), LID (p. 5) et depositphotos (p. 6)  
Maquette: Aebi Grafik & Illustration, Münchenbuchsee  
Impression: Merkur Druck AG, Langenthal  
Traduction: Trait d'Union, Berne

S M P • P S L

*Schweizer Milchproduzenten  
Producteurs Suisses de Lait  
Produttori Svizzeri di Latte  
Producents Svizzers da Latg*

Weststrasse 10  
Case postale  
CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11  
Fax 031 359 58 51  
psl@swissmilk.ch  
www.swissmilk.ch

swissmilk

